# **Atelier : Contacts de langues**

Le Liban : contact des langues et rapport de force

Raghda Haidar

La Francophonie au Liban est une réalité sociolinguistique toujours dynamique. Cette affirmation pourrait étonner certains et faire sourire d'autres, notamment après les changements socio-politiques survenus dans le pays à partir de 1990.

Le français serait menacé, et en position de langue minoritaire, il est vrai que le français évolue dans un contexte de concurrence linguistique, dans un pays qui tend « in vivo » vers le plurilinguisme. En effet, plusieurs langues se trouvent en situation de coexistence et trois d'entre elle sont en concurrence.

## **Contexte Linguistique**

Le Liban se caractérise par son aspect multilingue : enseignes, presse, médias audiovisuels, littérature s'expriment en quatre langues principales : l'arabe, le français, l'anglais et l'arménien, alors que l'arabe dialectal est presque la seule langue parlée dans la rue. Chacune des langues en présence est dotée d'une infrastructure éducative, culturelle et médiatique qui assure sa diffusion. Un rapport de force est engagé entre les trois premières langues où chacune semble avoir une fonction symbolique.

#### L'arabe

Au Liban, nous retrouvons d'une part l'arabe classique qui est la langue officielle, la langue de l'administration et de l'enseignement. Et d'autre part, l'arabe parlé, ou le dialecte libanais truffé d'emprunts au français, à l'italien et au turc, et qui est la langue première de la majorité des Libanais. Le parler libanais est la langue de communication quotidienne dans toutes les situations. C'est également la langue du théâtre, de certaines émissions de télévision et de radio. Il sert donc de support dans tous les domaines où prime la parole. Il présente aussi une diversification en plusieurs variétés régionales avec des différences aux niveaux phonologiques et lexicales, sans aucunement mettre en cause l'intercompréhension.

Par contre, l'arabe classique n'est pratiquement pas parlé. Il est écrit et enseigné à l'école. Il est surtout utilisé dans les prêches du vendredi chez les musulmans, dans les émissions religieuses et quelques discours politiques et textes écrits. C'est la langue du Coran et de l'unification avec le monde arabe.

Il existe aussi une troisième variété: l'arabe intermédiaire utilisé surtout par les médias audiovisuels et la presse écrite. Il s'agit d'un arabe moderne et simplifié, où nous trouvons bon nombre d'emprunts. Cette variété sert également de véhicule dans le théâtre, la poésie, le roman, la publicité, les émissions de débats et les discours politiques.

#### Le français

Le français n'a pas de statut officiel, mais c'est l'une des deux langues étrangères enseignées obligatoirement dès la première année de scolarisation, aussi bien dans l'enseignement public que privé. Il constitue après l'arabe, la deuxième langue des médias oraux et écrits. Il est égale-

### Raghda Haidar

ment utilisé par le ministère des affaires étrangères, comme dans l'affichage dont le bilinguisme est autorisé par la loi. Il jouit d'une place privilégiée grâce en son implantation ancienne et aux relations historiques existant entre la France et le Liban. Il est associé historiquement à la chrétienté et à la puissance mandataire. Il était donc associé au pouvoir.

Jusqu'à une date récente, le français était parlé en famille dans un milieu francophone, plutôt aisé et à majorité chrétienne. Actuellement, on entend souvent parler français dans les lieux publics comme les cafés et les restaurants, et ceci dans des quartiers à majorité musulmane. Nous pensons qu'il s'agit d'un apport nouveau venant de la part d'émigrés de pays francophones.

## L'anglais

L'anglais, comme le français, n'a pas de statut officiel. C'est l'une des deux langues étrangères obligatoires à l'école. C'est aussi la langue d'enseignement dans les écoles anglosaxonnes. C'est la langue des affaires et de communication internationale. L'anglais n'était pas parlé en famille comme le français. Cependant, il semblerait qu'il commence à s'introduire dans le cercle familial, notamment chez les musulmans sunnites ayant fait leurs études en anglais ou séjourné dans les pays arabes du Golfe.

#### L'arménien

L'arménien est pratiqué par les Arméniens vivant au Liban. Il est enseigné dans les écoles arméniennes et parlé en famille par les membres de cette communauté. On peut l'entendre dans la rue à Beyrouth, notamment dans le quartier des Arméniens. C'est également la langue d'une chaîne de télévision, d'une radio et de plusieurs journaux.

## Langues et médias

La presse s'exprime dans les quatre langues principales. Mais la presse de langue arabe est largement dominante. Ainsi, sur 21 quotidiens, 17 sont de langue arabe, 3 de langue française et 1 de langue anglaise. Par ailleurs, les publications multilingues sont nombreuses. Elles paraissent en deux ou trois langues et sont de périodiques, hebdomadaires ou mensuels.

Tableau 1. Publications en une	langue (Ordre de	la presse libanaise, 199	5).
--------------------------------	------------------	--------------------------	-----

	Ar.	Fr.	Ang.	Arm.
Quotidien	17	3	1	0
Hebdo.	118.	4.	2	1
Bi-mensuels	2	1	0	0
Mensuels	16	2	1	0

Ces statistiques montrent l'existence de 153 publications en arabe, contre 10 en français, 4 en anglais et 1 en arménien.

Tableau 2. Publications multilingues

	Ar. Fr.	Ar. Ang.	Fr. Ang.	Ar. Fr. Ang.	Ar. Ang. Arm.
Hebdo.	6	15	1	30	1
Mensuel	2	7	1	13	0
Trimestri.	0	1	0	1	0

En ce qui concerne les publications multilingues, nous remarquons que les trilingues (arabe, français et anglais) sont plus nombreuses que les bilingues. Les médias audiovisuels sont en majorité arabophones. Mais il existe plusieurs radios francophones et une anglophone. Concernant la télévision, sur 7 chaînes autorisées actuellement une seule est francophone. Il s'agit du canal 9 qui relève du secteur public et qui diffuse quelques heures par jour de programmes français. Mais plusieurs chaînes diffusent des émissions françaises ainsi que le journal télévisé français.

## Langues et enseignement

Si la politique éducative du Liban dans ses orientations récentes, insiste sur l'importance de l'arabe comme langue maternelle des Libanais, elle ne remet pas en cause pour autant la nécessité de l'apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge de l'élève.

Un nouveau projet de réforme de l'enseignement élaboré en 1994, a été adopté en 1997, pour être mis en application dès la rentrée scolaire 1997-1998. Ce projet met l'accent sur la nécessité de former un citoyen attaché à la langue arabe, la langue maternelle qu'il doit manier d'une façon efficace, et en même temps capable de maîtriser au moins une langue étrangère dans le but d'une ouverture sur les cultures étrangères et d'un enrichissement mutuel.

Les principes annoncés de la nouvelle politique linguistique et éducative sont les suivants :

- la langue arabe est la langue maternelle des Libanais. Elle est également un moyen de communication historique, social, culturel et scientifique;
- les langues étrangères sont aussi bien un moyen d'ouverture sur les différentes civilisations, cultures et sciences qu'un outil qui sert à renforcer les relations économiques avec les autres pays.

Ces orientations émanant de l'État prennent en compte une nouvelle tendance qui se dessine dans la société libanaise : le choix de l'anglais comme première langue étrangère à l'école est en train d'augmenter.

Les statistiques du CRDP datant de 1993-1994 nous donnent plus de précisions sur cette situation. Celles-ci montrent une nette évolution de l'anglais face au français. En vingt ans, le nombre des élèves qui apprennent l'anglais comme première langue étrangère a doublé dans les écoles officielles. Il a également sensiblement augmenté dans les écoles privées. Mais malgré le recul de la langue française, elle est toujours celle que les Libanais préfèrent dans leur majorité, aussi bien dans l'enseignement public que privé.

Tableau 3. Répartition des élèves selon le choix de la première langue étrangère (C.R.D.P., 1994-1995)

	Français	Anglais
Enseignement officiel	79,18 %	20,82 %
Ens. Privé gratuit	66,17 %	33,83 %
Ens. Privé payant	68,00 %	32,00 %

Il est à noter que l'un des aspects de l'éducation au Liban est la répartition entre école publique et école privée. L'école privée est dominante tant par son niveau, notamment en langue étrangère, que par ses effectifs.

Tableau 4. Répartition des écoles et des élèves entre les secteurs de l'enseignement (id.)

	Écoles	Effectifs
Enseignement officiel	51,28 %	30,30 %
Ens. Privé gratuit	14,94 %	13,99 %
Ens. Privé payant	33,78 %	55,98 %

## Langues et enseignement supérieur

La concurrence entre les universités francophones et anglophones se fait sentir depuis quelques années, surtout entre les universités privées. Les deux universités anglophones (A.U.B. et B.U.C.) totalisent 11,5 % des étudiants libanais. Elles sont talonnées par les deux universités francophones (U.S.J. et St Esprit) qui regroupent environ 10 % des effectifs. L'Université libanaise, partiellement francophone est fréquentée par plus de 52 % des étudiants alors que l'Université arabe de Beyrouth regroupe plus de 16 %.

Le nouveau phénomène est l'ouverture de deux universités anglophones dans des régions réputées pour leur attachement à la francophonie.

Tableau 5. Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur par université (id)

U.L.	52,63 %
U.A.B.	16,72 %
U.S.J.	6,97 %
A.U.B.	6,19 %
St Esprit	5,36 %
Autres	3,12 %
	9,01 %

## Langues et pouvoir

L'A.U.B. et l'U.S.J. ont été fondées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et sont réputées par leur niveau élevé. Elles sont fréquentées par une couche sociale aisée, aussi bien par les chrétiens que par les musulmans, et leurs diplômés forment l'élite du pays. En général, les chrétiens maronites et catholiques préfèrent l'U.S.J., alors que les chrétiens orthodoxes et les musulmans nantis se ruent sur les établissements anglo-saxons et l'A.U.B.

Longtemps, l'U.S.J. a fourni au pays sa classe dirigeante. Ainsi, la majorité des présidents de la République qui se sont succédé depuis la création de la république libanaise en 1926 et jusqu'aux années 70, étaient des francophones, diplômés de cette université, de même qu'une grande partie des ministres.

L'A.Û.B. fournissait au pays des cadres et des hommes politiques, mais ses diplômés anglophones ne tenaient pas les rênes du pouvoir. Actuellement, la situation tend vers un équilibre entre les diplômés des deux universités, en ce qui concerne leur rôle social et politique et la balance pourrait pencher dans l'avenir du côté de l'Université américaine.

Mais le changement le plus significatif de la période de l'après-guerre est l'intégration dans le pouvoir politique des diplômés des universités partiellement ou totalement arabophones. Jusqu'à une date récente, les diplômés de l'U.L. et de l'U.A.B. ne faisaient pas partie de la classe politique dirigeante. Les nouvelles données socio-politiques ont amené au pouvoir des personnes ayant fait leurs études partiellement ou totalement en arabe.

Ces modifications sont surtout visibles dans le gouvernement issu des dernières élections législatives de 1996. Une comparaison de la composition des trois gouvernements : celui de 1974 (le dernier avant les événements sanglants de 1975), celui de 1989 (issu des accords de Taêf) et celui de 1996 constitué après les dernières élections montre une évolution progressive vers la participation des diplômés de l'U.L. et de l'U.A.B. aux rênes du pouvoir, et une tendance vers la valorisation de leur rôle politique.

	A.U.B. ou Université Anglo.	U.S.J. ou Université Franco.	U.A.B.	U.L.	Non Universi.
1974	6	8	0	1	4 Fr.
1989	5	6	0	1	2 Fr.
1996	9	10	6	2	1 Fr.

Tableau 6. Répartition des membres des gouvernements selon le lieu de leurs études<sup>1</sup>

Les langues sont liées au pouvoir. Et le pouvoir au système politique. D'ailleurs, la spécificité du Liban réside dans sa composition socio-politique, et notamment son régime communautaire qui constitue l'infrastructure même de la société libanaise. En effet, le Liban est composé de communautés autonomes, gouvernées par leurs autorités respectives et soumises à des juridictions appartenant à leurs hiérarchies religieuses. Le régime communautaire s'est renforcé d'assises constitutionnelles et s'est développé sous forme d'un système politique à l'intérieur duquel les communautés se sont réparti le pouvoir<sup>2</sup>.

Cet aspect socio-politique a des répercussions évidentes sur la situation sociolinguistique et sur le rapport de force entre les langues en présence.

Enfin, du point de vue politique, les accords de Taêf, conclus en 1989, ont affirmé l'identité arabe du Liban. Cela n'a pas eu jusqu'à présent d'incidence sur la politique linguistique de l'État Libanais. Celui-ci participe toujours à toutes les instances de la francophonie et le bilinguisme au niveau de l'enseignement n'a pas été remis en cause.

Loin des enjeux politiques et économiques, le rapport de force entre les langues en présence est géré par les locuteurs eux-mêmes. La dernière enquête menée au Liban en 1993 (Abou, Kasparian, Haddad, 1996), montre que 44,4 % des libanais parlent peu ou prou le français et 22,2 % l'anglais.

Le français n'est pas en perte de vitesse, mais la répartition de son usage est en train de se modifier. Ainsi, il n'est plus l'apanage des chrétiens mais il s'étend à d'autres communautés, notamment la communauté chiite en raison surtout de sa présence en Afrique francophone.

<sup>1</sup> La population libanaise se compose de 17 communautés religieuses auxquelles s'est jointe récemment la communauté copte. Il s'agit de 12 chrétiennes, dont 5 importantes maronite, grecque orthodoxe, grecque catholique, arménienne grégorienne et arménienne catholique et 6 minoritaires protestante, latine, syrienne jacobite, chaldéenne nestorienne et chaldéenne catholique et de 5 musulmans, dont 3 importantes : sunnite, chiite et druze, et 2 minoritaires : L'alaouite et la baha'i, et une communauté juive très minoritaire.

<sup>2.</sup> La présidence de la République est à la communauté maronite, la présidence du gouvernement à la communauté sunnite et la présidence du parlement à la communauté chiite.

# Raghda Haidar

Le bilinguisme libanais sera-t-il dans l'avenir arabe-français ou arabe-anglais, ou bien sera-t-il un trilinguisme arabe-français-anglais? Nous penchons vers la dernière hypothèse car le Liban a vocation d'être plurilingue.

# **Bibliographie**

ABOU, KASPARIAN, HADDAD (1996), Anatomie de la francophonie libanaise, AUPELF-UREF, Université St. Joseph.

# **Atelier: Contacts de langues**

Variabilité et dynamisme du français dans l'espace francophone. Polynomie et francophonie

Foued Laroussi – Benoît Leblanc

#### Préambule

Nous saisissons l'occasion de la tenue de ces Deuxièmes journées scientifiques de l'AUPELF-UREF sur *La coexistence des langues dans l'espace francophone* qui réunissent la plupart des chercheurs, spécialistes de ces questions, pour présenter notre projet de recherche, *intitulé Variabilité et dynamisme du français dans l'espace francophone – Polynomie et francophonie* afin de pouvoir bénéficier de leurs remarques et critiques.

Les questions que nous aborderons ici constituent moins une façon de circonscrire une problématique, difficile à cerner, que de proposer une piste de travail, un nouvel angle de saisie des données. Certains des travaux que nous mentionnerons ici, s'inscrivant dans le projet en question, sont en cours et n'ont pas encore donné lieu à des résultats définitifs.

## Présentation du projet

Notre projet réunit des chercheurs de l'UPRES-A 6065 du CNRS – Université de Rouen et d'autres chercheurs francophones des universités de la Réunion, de Ouagadougou et de l'université du Québec à Trois-Rivières.

La plupart des linguistes qui se sont penchés sur l'espace francophone ont été confrontés à des problèmes de définition et de délimitation étant donné la complexité des situations concernées. Pour cela, et, tout en restant modestes, nous tenterons, au cours de ce projet, de proposer une nouvelle approche de l'espace francophone, fondée sur le concept de « langue polynomique » sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Les terrains choisis sont le Burkina Faso, la France, le Québec et le sud-ouest de l'Océan Indien (la Réunion, Madagascar, l'île Maurice). Ces terrains sur lesquels nous comptons mettre la théorie à l'épreuve sont caractérisés par la pluralité des langues et des normes et dont l'interprétation théorique impose un réexamen des outils conceptuels et méthodologiques. Dans chaque terrain, il s'agit de chercher des indicateurs d'identité et de voir à quels niveaux ils fonctionnent. Observe-t-on des processus d'individuation sociolinguistique? Ceux-ci dessinent-ils les contours d'un standard local (le français du Québec, du Burkina Faso, de la Réunion)? Voit-on se dessiner plutôt des ensembles plus vastes (le français sahélien, hexagonal, nord-américain, de l'Océan Indien)?

Ce projet a été retenu par l'AUPELF-UREF, en 1997, en tant qu'une des réponses à l'appel d'offres du Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues dans l'espace francophone, coordonné par le Professeur P. Dumont. Le projet a bénéficié donc d'un financement couvrant une période de trois ans.

Les 2, 3 et 4 mars de l'année en cours, ont eu lieu les premières séances plénières qui ont été l'occasion, pour les participants au programme, d'échanger leurs points de vue théoriques et leurs perspectives méthodologiques. Ces *Journées* ont constitué, pour chaque participant, l'occasion de passer en revue les derniers travaux portant sur son terrain d'enquête et ses

#### Foued Laroussi – Benoît Leblanc

caractéristiques propres, en mettant l'accent sur les données susceptibles d'enrichir la réflexion sur les autres terrains concernés par ledit projet. Il n'est pas question, pour nous, d'en dire davantage ici, faute de place, d'une part et parce que ces journées donneront lieu à des publications, d'autre part.

## L'espace francophone : polynomie et francophonie

Si l'on observe les travaux portant, depuis quelques années, sur l'espace francophone, on se rend vite compte qu'il existe un intérêt croissant de la part d'un grand public francophone envers l'étude des situations de la francophonie extra-hexagonale. Ces recherches ouvrent des perspectives théoriques et méthodologiques importantes pour la saisie des données.

Envisager une approche linguistique de l'espace francophone fondée sur la théorie de la polynomie nous conduit à nous interroger sur les formes particulières que prend le français dans les différentes communautés de la francophonie et sur les rapports qu'il entretient avec les autres formes langagières au sein de ces mêmes communautés. Comment le français est-il perçu par les divers groupes sociaux? Quel rôle joue-t-il dans certains pays où il est considéré à la fois comme un instrument de communication, voire d'ouverture sur le monde moderne et comme symbole identitaire? La théorie de la polynomie, fondée essentiellement sur l'interto-lérance et la non hiérarchisation des variétés linguistiques en concurrence est-elle compatible avec les conflits linguistiques propres à chaque terrain? Comment rendre compte des figement et antagonismes identitaires dans un contexte mondial où la tendance est plutôt au repli sur soi? Une série de questions que nous ne pourrons éviter, et dont toute tentative de les cerner ne peut faire l'économie d'une confrontation entre approches théoriques et méthodologiques.

Ainsi, compte tenu de l'hétérogénéité des situations de francophonie et de la complexité des problèmes qui s'y posent, des questions élémentaires en apparence telles que « Qu'est-ce qu'un francophone? », « Qui parle français? » ou « De quel français parle-t-on? » soulèvent immédiatement des difficultés insolubles : difficultés liées à l'identification des langues et des variétés, à la (ou aux) méthode(s) d'approche des continuités intra – et inter-linguistiques, difficultés liées aussi à la multiplicité des normes et aux enjeux des conflits linguistiques.

Comme nous l'avions proposé dans le texte de notre projet (nous l'avons rappelé plus haut aussi) notre objectif consiste à proposer une nouvelle approche des situations francophones en leur appliquant le concept de « langue polynomique », proposé par J.-B. Marcellesi pour rendre compte de l'émergence de la langue corse. Il s'agit de mettre en évidence l'intérêt ou non, car il ne faut écarter aucune hypothèse, pour l'approche de l'espace francophone, de ce concept de « langue polynomique » que J.-B. Marcellesi (1989 : 91) définit comme suit : « langue à l'unité abstraite, à laquelle les locuteurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. Elle s'accompagne de l'intertolérance entre utilisateurs de variétés différentes sur les plans phonologiques et morphologiques, de même que la multiplicité lexicale est conçue ailleurs comme un élément de richesse ». Il s'agit aussi, pour nous, de cerner les aspects susceptibles de distinguer l'approche polynomique des autres théories visant à rendre compte de la variabilité des langues au sein de l'espace francophone. Une telle entreprise ne va pas sans poser des problèmes d'autant plus que le concept de polynomie lui-même est en phase de vérification et que les travaux dans cette direction, hormis les actes du Colloque international sur les langues polynomiques, tenu à Corté, en 1990, sont quasi-inexistants.

À la lumière de ce qui précède, une série de questions au premier sens du terme nous semblent inévitables pour une telle entreprise :

L'originalité de la démarche polynomique consiste-t-elle à relativiser l'importance des différences linguistiques objectives pour mettre l'accent sur des processus tels que « l'individuation sociolinguistique » ou « l'intertolérance »?

Les situations de la francophonie extra-hexagonale sont-elles potentiellement conflictuelles?

Dans cette perspective, l'intertolérance prône-t-elle la poly-francophonie harmonieuse et auquel cas on aboutirait à l'occultation du conflit, inhérent à ce type de situations?

Peut-on éviter la question de la norme quand on parle de la variabilité du français dans l'espace francophone? Assiste-t-on à des processus d'individuation sociolinguistique tendant à valoriser les différences linguistiques et à en faire des éléments de reconnaissance ou au contraire observe-t-on des comportements épilinguistiques stigmatisant certaines performances linguistiques? Les traits d'individuation réfèrent-ils à des normes locales ou tendent-ils à sacraliser le français central? Au Maghreb, par exemple, bien que de nombreux chercheurs s'accordent pour dégager un certain nombre de traits phonétiques et lexico-syntaxiques du français maghrébin, certains linguistes réfutent le syntagme « français maghrébin » jugeant l'expression dévalorisante par rapport au français de France. Cela pourrait s'expliquer par l'insuccès que connaît l'enseignement du F.L.E. au Maghreb. Pour ce qui est de la situation au Québec, l'observation des pratiques langagières suggère les remarques suivantes : d'une part, on assiste à un bannissement, voire à une chasse des anglicismes, d'autre part on ne peut passer sous silence la revendication de nombre de particularismes linguistiques, à défaut de parler d'individuation sociolinguistique.

Non sans rapport avec cela, dans un article consacré au français en Ontario, R. Mougeon (1993) montre que le français standard devient une norme supradialectale qui ne provoque pas des réactions ambivalentes de la part des locuteurs. Il fait remarquer que cette norme extérieure a pour conséquences deux faits antagoniques : en tant que variété dominante, elle est plus à même de freiner l'hégémonie de l'anglais, et par conséquent d'assurer la survie du français, mais en même temps, elle contribue à l'affaiblissement sinon à l'éradication des variétés locales intimement liées à la tradition culturelle de la communauté francophone en Ontario.

Traiter donc de la variabilité et du dynamisme dans l'espace francophone ne peut se faire sans se préoccuper des manifestations issues du contact entre les langues en place : métissage linguistique, code switching, emprunt etc. Ces aspects nous obligent à nous interroger sur la notion de langue même ou de variété de langue. La forme que prend une variété de langue dans une communauté donnée dépend largement des fonctions qu'elle y assume et des attitudes des locuteurs envers elle. La description de la variabilité du français dans l'espace francophone ne peut donc faire l'économie d'une approche combinant ou confrontant les pratiques linguistiques réelles et les jugements épilinguistiques. Aussi faut-il rappeler que ces deux processus ne se recouvrent pas toujours.

#### Le terrain québécois

Nous avons mentionné plus haut les terrains sur lesquels nous comptons mener nos enquêtes. Pour ce qui est de la description théorique des terrains en question, nous ne ferons état, dans ce texte, que de la situation québécoise.

En ce qui concerne le Québec, c'est un truisme d'affirmer que le débat concernant la langue fait partie du paysage politique, ou culturel même, depuis belle lurette. Les propos tenus s'articulent autour de deux axes : lutte contre l'anglicisation, d'une part et valorisation de la langue « québécoise » d'autre part. Les débats touchant la première préoccupation marquent le pas dans la mesure où l'on s'entend pour éviter les anglicismes les plus flagrants, voire les plus stigmatisés, tout en demeurant tolérant à l'emprunt de formes anglaises. La vigilance est néanmoins constante : d'aucuns voient encore dans la lutte contre l'anglicisme la seule voie pour assurer la survivance du français et de la culture française en Amérique. Il ne s'agit pas ici de tracer l'historique des attitudes des Québécois envers leur langue, mais de s'intéresser à la situation actuelle.

Ainsi, le débat sur la variété de français à privilégier a repris de plus belle depuis deux ans à la faveur de deux pamphlets publiés par G. Dor, poète, chansonnier et ex-réalisateur à la télévision de Radio-Canada, *Anna braillé ène shot et Ta mé tu là*, la seconde publication se voulant

#### Foued Laroussi – Benoît Leblanc

une réplique à l'ouvrage État de langue, états d'âme, produit par un groupe de linguistes de l'Université Lava, sous la direction de M. Laforest. Nous ne reprendrons pas ici le détail des arguments soulevés par les antagonistes, mais signalerons que G. Dor reprend le discours puriste s'acharnant à dévaloriser la langue des Québécois en y associant une déchéance intellectuelle. Il tient tout au long de ses deux livres le même discours : apprendre à « parler » aux enfants dès leur entrée à l'école. Quant à M. Laforest et à ses collègues, ils privilégient une explication historique et sociolinguistique des « écarts » de la langue des québécois visés par G. Dor en appuyant sur la scientificité de leur approche par opposition au point de vue plutôt subjectif et méthodologiquement maladroit de leur adversaire. Toutefois, cette résurgence du débat n'a pas apporté tellement d'éléments nouveaux permettant de voir le problème sous un nouvel angle de saisie.

Dans la même foulée, signalons la publication du virulent pamphlet de D. Lamonde *Le maquignon et son joual* qui s'attaque sans vergogne à ceux qu'elle appelle joualisants parmi lesquels on compte des lexicographes québécois et des linguistes ayant participé de près ou de loin à des travaux d'aménagement linguistique. Son discours constitue un refus de la spécificité linguistique québécoise et prône un alignement conditionnel sur le français universel. S'ajoute finalement à cette liste, le livre de C. Bouchard, intitulé *La langue et le nombril*. Hors toute polémique, l'auteur s'intéresse à l'évolution de la perception que les Québécois ont eue de leur langue depuis la colonisation jusque vers les années soixante.

Tant par la pertinence des thèmes étudiés que par sa coïncidence chronologique avec le retour sur la scène québécoise du débat linguistique, ces *Deuxièmes journées scientifiques* sur *La coexistence des langues dans l'espace francophone* offrent un lieu propice à une réflexion sur la situation du français au Québec.

La confrontation actuelle constitue surtout un terreau fertile à semer les préceptes polynomiques. En effet, tant les positions tout à fait campées des tenants de l'imposition d'une norme rigide résolument orientée vers une francophonie « une » que les arguments des irréductibles québécisants ne font avancer la réflexion : on sent une certaine tolérance réciproque. Une ouverture vers l'autre se manifestant par une position linguistiquement médiane, par une tolérance à l'égard des variétés linguistiques et, concrètement, par des politiques linguistiques appropriées constituerait une reconnaissance implicite du concept de polynomie à l'intérieur du Québec. L'espace québécois ne représenterait-il pas dès lors un microcosme polynomique, modèle réduit d'une polynomie à la grandeur de la francophonie.

Dans ce contexte, les travaux entrepris par l'équipe québécoise à l'intérieur de ce projet portent notamment sur l'attitude des décideurs des médias électroniques quant à leurs politiques et à leurs attitudes en ce qui touche à la tolérance de divers registres de langue parlée en ondes.

## Démarche méthodologique

Si comme on vient de le noter, l'étude de la variabilité dans l'espace francophone se doit de combiner des approches théoriques qui soient fondées sur des vraies investigations méthodologiques, c'est là où résident les principales difficultés. Dans un espace francophone non seulement linguistiquement hétérogène mais surtout traversé d'idéologies (comme l'est d'ailleurs tout espace géolinguistique) comment peut-on juger, dans la pratique, du degré de tolérance ou de non tolérance entre les divers usages? Quelles sont les techniques et les méthodes les plus appropriées à recueillir ce type de données?

Dans l'objectif d'apporter des éléments de réponses à ces questions, nous avons opté pour l'étude du français des médias au sein de l'espace francophone. Il s'agit, selon le choix et l'appréciation des chercheurs, d'enregistrer soit un bulletin météorologique, soit un bulletin d'information sur les situations suivantes : le Burkina Faso, la France, Madagascar, l'île Maurice, le Québec et la Réunion. Chaque enregistrement dure 2 minutes; le but étant

d'échanger les informations pour qu'au total chaque chercheur soit en possession d'un corpus de 12 minutes d'enregistrement, soit 2 minutes par terrain.

Pour ce qui est de la population enquêtée, selon la spécificité de chaque terrain, on optera pour la première ou pour la seconde possibilité :

- un groupe socioculturel (par exemple, des enseignants d'école primaire ou secondaire ou des étudiants (de préférence non linguistes);
- cinq à dix représentants de groupes socioculturels différents (par exemple, le discours des hommes politiques : élus locaux ou nationaux si possible).

Quant au déroulement de l'entrevue, il se fait en deux temps :

- 1<sup>re</sup> étape : on propose à l'enquêté d'écouter l'enregistrement local, c'est-à-dire de son pays; ce qui nous permettrait d'entamer une discussion avec lui portant de manière générale sur le français des médias et de recueillir son discours sur la variation interne. Quel discours tient-il sur ce français? Y voit-il des traits locaux, spécifiques, etc.?
- 2<sup>e</sup> étape : trois possibilités ont été suggérées; chaque chercheur effectuera le choix qui lui semblera le plus approprié à son terrain d'investigation.
- On fait dérouler les enregistrements un par un et on entame la discussion après chaque écoute. Cette méthode est avantageuse dans la mesure où elle permettrait à l'enquêté de ne pas confondre les données et de pouvoir s'exprimer séparément sur chaque corpus, mais elle est très lourde et difficilement réalisable. Par exemple, dans le cas où chaque échange durerait 12 minutes, 2 minutes d'écoute et 10 d'entretien, on obtiendrait un entretien final de 1 heure et 18 minutes.
- On procède par regroupement d'enregistrements. Lequel? Dans quel ordre? Si cette possibilité est retenue, chacun optera pour le regroupement qu'il jugera pertinent.
- L'enquêté écoute les six enregistrements, ensuite on entame une discussion avec lui qui durera entre 30 et 45 minutes, avec éventuelles réécoutes de certains passages.

Pour les possibilités 2 et 3, la question de l'ordre des écoutes a été discutée lors de nos dernières réunions; les chercheurs s'accordent pour mettre l'écoute du corpus sur le français de France en position faible, autrement dit ni au début ni à la fin.

## Enjeux glottopolitiques

Dans une perspective glottopolitique, notre objectif consiste à cerner la dynamique de l'espace francophone. Cela oblige sans doute à s'interroger sur les instances de réglage qui pèsent sur les comportements langagiers. Quelles sont ces instances et comment fonctionnent-elles? Si les langues sont, entre autres, enjeux de pouvoirs institutionnels, les systèmes éducatifs des pays formant géolinguistiquement l'espace francophone seraient-ils prêts à intégrer la polynomie? Jusqu'à quel point, dans les terrains sur lesquels nous allons mener notre étude, usagers et décideurs sont-ils prêts à accepter des structures autogestionnaires aptes à légiférer sur la polynomie d'une langue? Telles sont les questions qui, à nos yeux, nous semblent inévitables et auxquelles il faudra apporter des réponses.

#### Conclusion

Au Québec, outre la foire d'empoigne entre les sociolinguistes d'une part et les « normatifs » d'autre part qui tient lieu de réflexion actuellement, il semble que le monde « ordinaire » manifeste une certaine tolérance à l'égard d'une coexistence de diverses variétés linguistiques. Si l'avancement des travaux menés jusqu'à ce jour semble confirmer cette tendance au Québec, il s'agit, pour les démarches entreprises dans les autres terrains, de procéder de la même manière. Dans d'autres termes, il s'agit de montrer si le concept de polynomie fondé surtout sur l'esprit de tolérance et l'acceptation de la variation est applicable ou

#### Foued Laroussi - Benoît Leblanc

non à l'espace francophone. Théoriquement, les résultats définitifs de nos enquêtes devraient nous apporter des éléments de réponse à notre question de départ.

## **Bibliographie**

- BOUCHARD C. (1998), La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise, Montréal, Fides, 303 p.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, H. et P. MARTEL (1995), La qualité de la langue au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CALVET, L.-J. (1993), Francophonie et géopolitique? in De Robillard, D. et Beniamino, M. (dir), Le français dans l'espace francophone, 2 tomes, éd. Champion, 483-495.
- CHIORBOLI, J. (éd.), (1990), Les langues polynomiques, Pula, 3/4, Université de Corse, 415 p.
- DE ROBILLARD, D. (1996), Le concept d'insécurité linguistique : à la recherche d'un mode d'emploi, in *Bavoux*, 55-74.
- DE ROBILLARD, D. et BENIAMINO, M. (dir), (1993-1996), Le français dans l'espace francophone, 2 tomes, éd. Champion, 964p.
- DOR, G. (1996), Anna braillé ène shot (elle a beaucoup pleuré): essai sur le langage parlé par des Québécois, Montréal, Lanctôt, 191 p.
- DOR, G. (1997), Ta mé tu là? (ta mère est-elle là?): autre essai sur le langage parlé des Québécois, Montréal, Lanctôt, 203 p.
- DUMONT, P. (1993), L'enseignement du français en Afrique : le point sur une méthodologie en crise, in De Robillard, D. et Beniamino, M. (dir), *Le français dans l'espace francophone*, 2 tomes, Champion, 471-480.
- GAGNÉ, G. (1984), La norme du français dans les écoles du Québec, in Bibeau, G. (dir.), L'éducation et le français au Québec, Actes du congrès Langue et société au Québec, Québec, Éditeur officiel du Québec, 4, 201-220.
- GAGNÉ, G., OSTIGUY, L. et LAZURE, R. (1994), Enseignement et apprentissage du français oral soutenu en situation formelle, in La lettre de l'Association internationale pour le développement de la recherche en didactique du Français Langue Maternelle (DFLM), Saint-Cloud, 15, 13-15.
- LAFOREST, M. (dir.) (1997), États d'âme, états de langue, Nuit blanche éditeur, 143 p.
- LAMONDE, D. (1998), Le maquignon et son joual : l'aménagement du français québécois, Montréal, Liber, 216 p.
- LAROUSSI, F. (1996), Le français en Tunisie aujourd'hui, in De Robillard, D. et Benyamino, M. (dir.), Le français dans L'espace francophone, tome 2, Paris, Champion, 705-719.
- LAROUSSI, F., (dir.) (1997), Plurilinguisme et identités au Maghreb. Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan, les 2 et 3 mai 1996, Publications de Université de Rouen.
- LEBLANC, B. (1995), L'implantation terminologique en usine : ajustements nécessaires, in Actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques), Québec OLF UQAC, tome II, 20-21.
- MARCELLESI, J.-B. (1984), La définition des langues en domaine roman: les enseignements à tirer de la situation corse, in *Sociolinguistique des langues romanes*. Actes du XVII<sup>e</sup> congrès International de linguistique et de philologie romanes, éd Université de Provence, 307-314.
- MARCELLESI, J.-B. (1986), Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman, in *Cahiers de linguistique sociale*, 9, éd GRECO-Université de Rouen, 21-29.
- MOUGEON, R. (1993), Le français en Ontario, Le français dans l'espace francophone, tome 1, 53-77.

# **Atelier: Contacts de langues**

Ici et là-bas : l'influence de la migration sur les représentations langagières. Les Maliens, le bambara et le français

Cécile Van Den Avenne

Les phénomènes migratoires ne font pas que faire coexister des langues différentes, ils font également coexister des « cultures de la langue » (j'utilise volontairement ce terme vague qui recouvre aussi bien des pratiques, des représentations, des discours...) différentes.

Étudiant des migrants maliens en France, nous partons du postulat que cette migration fait coexister deux « cultures de la langue différente », l'une plurilingue, l'autre monolingue.

En effet, la France propose un modèle linguistique où l'intégration à la communauté nationale passe par la maîtrise d'une langue : le français, qui est « idéologiquement » langue de tous les Français. Dans la jeune nation malienne plurilingue, il n'existe aucun modèle linguistique de ce type. Cependant émerge l'idée, dans le sud du Mali, d'un consensus autour du bambara, qui si elle n'est langue d'intégration nationale, est, à Bamako mais également dans d'autres villes du sud, langue d'intégration urbaine<sup>1</sup>. La migration en France et la confrontation avec le modèle linguistique français a donc une influence sur les représentations des Maliens vis-à-vis de leurs langues et de leurs pratiques langagières.

L'enquête sur laquelle je me fonde porte sur le groupe malien bambarophone (originaire du sud du Mali : régions de Ségou, Bamako, Bougouni, Sikasso et Kayes) de Marseille. À Marseille, les Maliens sont bien moins nombreux qu'à Paris, et les bambarophones largement minoritaires. Le maintien de la pratique du bambara est d'autant moins évidente, même pour la première génération de migrants. L'étude des représentations attachées à la coexistence du français et du bambara en France n'en est que plus intéressante.

## Un aperçu de l'histoire du groupe

J'ai recueilli des récits de vie auprès de 15 migrants maliens bambaraphones (qui utilisent le bambara en famille et avec leurs amis) à Marseille, ce qui représente un échantillon satisfaisant aux exigences de similitudes et de différences (différences de personnalité, variété de témoignage) qu'implique cette méthode (Bertaux, 1997 : 22-25). En repérant les convergences (suivant en cela la démarche préconisée par le sociologue F. Ferrarotti), je peux retracer une histoire du groupe.

### Le trajet migratoire

Les hommes sont arrivés dans les années soixante, étant partis soit seul « à l'aventure » (on retrouve souvent ce terme dans les récits), soit avec un « patron » français (qui les avait embauchés au Mali sur la base d'un salaire malien et qu'ils ont généralement rapidement quitté). Marseille est généralement pour eux l'étape ultime d'un trajet migratoire, d'abord interne au Mali qui les a menés de la campagne à la ville, puis généralement externe à travers toute la sous-région (Burkina, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée).

<sup>1.</sup> Cf. à ce sujet l'enquête menée par G. Dumestre.

#### Cécile Van Den Avenne

Ils ont vécu célibataires environ une dizaine d'années à Marseille. C'est la grande époque des associations de travailleurs et d'étudiants maliens, qui ont de nombreuses actions communes (les étudiants maliens des années soixante soixante-dix sont généralement marxistes). Certains sont mariés au pays et font les allers-retours chaque année, ils feront venir leur femme à la fin des année soixante-dix. À cette même période, les autres retournent au Mali pour se marier et font venir leurs femmes. Cela correspond à une période pendant laquelle le gouvernement français cherche à maîtriser les flux tout en favorisant le regroupement familial (d'abord sous Giscard à partir de 1975 et, plus encore, à partir de 1981).

Les hommes sont souvent peu instruits, voire analphabètes. Ils réussissent à avoir une certaine ascension sociale (routier, chauffeur de bus...). Leurs femmes, souvent de dix ou vingt ans leur cadettes, ont généralement suivi le cycle primaire (certaines sont même allées plus loin) et savent lire et écrire. Certaines travaillent comme caissières ou dans des entreprises de nettoyage.

#### Le réseau

Le groupe étudié constitue un réseau dans lequel les individus sont liés par des relations interpersonnelles (j'utilise à la suite de L. Milroy ce terme de réseau – de préférence à celui de communauté – qui me semble mieux convenir à la situation de ces migrants). Certains liens entre individus sont plus ou moins forts, mais tous se connaissent de près ou de loin : certains se voient quasi tous les week-end, chez l'un ou chez l'autre, d'autres seulement lors d'occasions particulières : mariages, baptèmes, et autres fêtes. Les femmes appartiennent à une association de femmes, maliennes essentiellement, et une dizaine d'entre elles ont monté une tontine. Les associations d'hommes, travailleurs et étudiants, très actives dans les années 70 ont disparu, du fait de dissensions internes d'ordre politique. Depuis existent deux « clans » qui ne se fréquentent que lors des fêtes. Certaines personnes, de par leur âge ou leur statut (marabout, griot), font le lien entre différents sous-réseaux. Ces querelles alimentent en fait les discussions, les informations qui circulent (qui peuvent s'apparenter au ragot) et sont constitutives de l'histoire du groupe.

### Les biographies linguistiques

Du fait notamment de leurs trajets migratoires, ces hommes sont largement plurilingues. Il existe dans leur biographie linguistique des cas de rupture (langues non pratiquées pendant un certain temps), de succession (langues qui se succèdent au fur et à mesure du temps), aussi bien que de coexistence (langues qui s'aditionnent)<sup>2</sup>.

Ils sont quasi tous originaires du sud du Mali, mais pas tous de langue première bambara (sénoufo, minyanka).

Ils ont appris le français soit à l'école (c'est le cas de femmes), soit à Bamako, soit pour certains en migrant en Côte d'Ivoire, soit (c'est plus rare) en arrivant en France.

En France, ils ne pratiquent que le bambara et le français (sauf pour ceux, rares, qui connaissaient le soninké). Certains, qui pratiquaient peu le bambara au Mali, en usent d'avantage en France parce qu'il est la langue identitaire du groupe.

Quelle que soit leur première langue, ils ont transmis le bambara à leurs enfants (et non pas le minyanka ou le sénoufo...).

#### Les enfants

Les enfants sont nés pour la plupart en France. Ils ne sont pas allés souvent au Mali (certains une seule fois, tout petits, pour être présentés à la famille). Ils maîtrisent mal le bambara, les aînés le parlant généralement mieux que les cadets.

<sup>2.</sup> Cf. à ce propos notre précédente étude : Rey et Van den Avenne (1998).

Une fois devenus grands (vers seize, dix sept ans), certains ont envie de connaître le Mali et y vont (parfois sur leurs propres deniers), dès lors ils « réapprennent » le bambara.

## Représentations langagières

J'ai présenté dans un premier temps les faits objectifs (trajectoires de vie, trajectoires de langue) repérables à travers les convergences entre récits biographiques. Dans ce second temps, je voudrais m'attacher aux faits subjectifs : les représentations, qui sont repérables à travers l'analyse de discours.

À travers l'expérience de la migration, les individus se retrouvent confrontés à deux systèmes culturels, de même qu'ils se retrouvent locuteurs de deux langues, chacunes véhiculant des « préconstruits culturels »³ différents. La conséquence de ce phénomène est « 'apparition de fissures dans l'univers sémiotique du sujet » (Franceschini, Oesch-Serra, Py, 1989-1990: 117). De ce fait, « une des premières tâches du migrant est de donner du sens à ce qui lui échappe » (*ibid.*). Les discours recueillis témoignent de cette activité de « remise en sens ».

Notre propos ici est de répérer ce phénomène dans le domaine des représentations langagières.

J'utilise le terme de « représentations langagières » que je reprends à S. Branca-Rosoff. Elle donne à ce terme la définition suivante : « l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique » (1996 : 79). Pour ma part, je donnerai à ce terme une plus grande extension. J'entends par représentation langagière la représentation que les locuteurs ont de leur pratique langagière.

Ces représentations langagières ne sont par un objet proprement (socio) linguistique. En effet, « les représentations que les locuteurs ont des situations linguistiques sont pour une large part socialement déterminées, ce qui apparaît le plus clairement quand elles véhiculent des sociotypes ou des ethnotypes » (Maurer, 1998 : 29). De ce fait, elles ne sont qu'une catégorie de ce que la psychologie sociale nomme « représentations sociales », et que l'on peut définir comme « une modalité particulière de la connaissance, dite de « sens commun » dont la spécificité réside dans le caractère social des processus qui les produisent. Il s'agit donc de l'ensemble des connaissances, des croyances, des opinions partagées par un groupe à l'égard d'un objet social donné » (Guimelli, 1994 : 12).

La conduite d'entretiens en français avec des gens dont ce n'est pas la première langue pose un problème de l'ordre de la représentation. Le choix d'une langue d'entretien n'est pas neutre. En effet, si l'on postule une certaine organisation fonctionnelle et symbolique du répertoire linguistique de l'individu plurilingue, il faut admettre que le choix d'une de ces langues place l'entretien dans un certain cadre, dans un domaine de référence déterminé. Parler en français en France avec des migrants maliens place d'emblée l'entretien dans le cadre de référence du pays d'accueil. Les façons de dire, les sujets abordés n'auraient pas été les mêmes en bambara (De Pury, 1998). Nous considérons donc, tout en admettant pour l'instant manquer d'instruments d'analyse, que nous nous plaçons dans un système de représentation induit par l'utilisation de la langue française, mais travaillé par les langues non utilisées dans l'entretien et cependant présentes « en dessous » (je reprends ce terme utilisé par l'une des femmes avec qui j'ai mené un entretien).

J'ai repéré des représentations langagières à travers une analyse de la construction des objets de discours (je ne livre ici que les résultats de l'analyse et non la démarche, qui demanderait de longues mises au point théorique, ce qui n'est pas notre propos ici). J'ai préféré ne pas

<sup>3.</sup> Je reprends la terminologie de l'école de Grize.

<sup>4.</sup> Cf. à ce propos ce que dit S. de Pury de l'utilisation de la traduction en contexte de médiation interculturelle.

#### Cécile Van Den Avenne

inclure d'extraits d'entretiens au sein de mon analyse pour ne pas leur donner une simple fonction illustrative, ce qui serait méthodologiquement contestable. Je livre en annexe de larges extraits d'un seul entretien, qui donne à voir, de manière « brute », un des matériaux utilisés (et permet ainsi, en le livrant sans « filtre », que d'autres analyses soient possibles sur le même objet). Ce que je livre ici est une analyse en cours (dans le cadre d'un travail de doctorat) et non une analyse définitive.

Dans ces représentations on peut repérer plusieurs « strates » : une première strate due à la socialisation au Mali, retravaillée ensuite, après l'arrivée en France et surtout la naissance des enfants et leur scolarisation qui oblige les parents à prendre en compte les représentations véhiculées par l'école en France. Les individus vont tenter de donner sens à leurs pratiques langagières en France en tâchant d'articuler deux « modèles » culturels différents, l'un plurilignue, l'autre monolingue. Cette articulation monoliguisme-plurilinguisme donne lieu à des tiraillements et ajustements, le noeud du problème étant la question de la transmission de la langue d'origine aux enfants.

Je me place donc dans une perspective où j'observe des mutations dans le domaine des représentations à partir notamment de ce que la psychologie sociale nomme phénomène d'ancrage soit l'« enracinement social de la représentation ». En effet, « la construction de la représentation d'un objet nouveau pour le sujet s'opère en référence à des croyances, à des valeurs et à des savoirs qui préexistent et qui sont dominants dans le groupe » (Guimelli, 1994 : 14).

### Représentations du plurilinguisme

La représentation du plurilinguisme dans laquelle vont s'ancrer les nouveaux éléments suite au séjour en France est caractérisée par un certain nombre de traits. Cette représentation d'autre part va induire un certain nombre de pratiques :

- la normalité du plurilinguisme (qui pour un Français est loin d'aller de soi);
- l'importance de la fonction de communication. Ces locuteurs ont une représentation « pragmatique » du plurilinguisme : une langue se pratique si elle sert à communiquer<sup>5</sup>.
- l'importance du milieu. Ce trait découle du précédent. Apparaît dans les discours comme une évidence de parler la langue des gens au milieu desquels on vit. À ce propos, j'avais proposé ailleurs (Rey, Van den Avenne, 1998) la catégorisation langue « au milieu » (reprenant ainsi la désignation d'un de mes informateurs), qui me semblait être ce que les ethnologues appellent « catégorie indigène ».

Les locuteurs ne se représentent pas de la même façon l'apprentissage de la « langue au milieu » et de leurs autres langues. Dans l'ensemble des discours, il est intéressant de relever les termes qui sont associés à la « langue au milieu » : langue de l'habitude, langue que l'on fréquente, que l'on apprend « comme ça ».

L'acquisition de cette langue est représentée comme n'étant pas un fait de volonté (de la part de l'enseignant ou de l'enseigné) mais comme étant en quelque sorte un fait d'« imprégnation ».

De cette représentation découle une attitude non volontariste quant à la transmission du bambara à leurs enfants en France : ils pourront toujours l'apprendre quand ils seront au milieu de Bambara et quand la nécessité de communiquer avec la famille au pays se fera sentir.

#### Migration et oubli des langues

Il est important de cerner la représentation de ce groupe vis-à-vis de la migration pour comprendre certaines pratiques linguistiques. La migration est perçue comme un phénomène normal, « naturel ». Pas plus que ne l'est le plurilinguisme, et contrairement aux représentations sociales partagées en France à propos de la migration, celle-ci n'est perçue comme une exception. L'oubli des langues dans la migration est également perçu comme un phénomène

<sup>5.</sup> Je rejoins sur ce point l'analyse de S. Platiel.

normal. Dans les discours, on repère cette représentation sous-tendue par une argumentation de type analogique qui met en parallèle la situation des migrants, celles de leurs enfants et les « grandes migrations historiques » (voir à ce propos en annexe l'analogie, extrêmement frappante faite entre la situation des enfants de migrants et celles des Peuls du Wasulu, qui ont migré en zone bambara et ne parlent plus peul).

## L'influence du modèle monolingue français

### · Monolinguisme et réussite scolaire

En France, les migrants maliens sont confrontés à des représentations sociales différentes des leurs concernant les pratiques linguistiques, notamment à partir du moment où leurs enfants sont scolarisés. Le discours de l'école, relayé par celui de certains linguistes, véhicule une représentation négative du plurilinguisme, conçu comme un handicap pour les enfants de migrants : « Leur bilinguisme sans cesse évoqué, sera tronqué car les évaluations ne porteront que sur leurs performances dans la langue dominante, négligeant tout un pan de leur répertoire et de leurs compétences. L'autre langue est celle que l'on invoque toujours sans l'étudier jamais. Il en est ainsi dans les multiples études comparatives entre les performances scolaires ou intellectuelles des enfants monolingues et bilingues qui sont censées mettre en évidence un « déficit », un « handicap », un « problème », un « échec scolaire » chez ces derniers, omettant les nombreux contre-exemples de réussite » (Deprez, 1994 : 32). Cette représentation est perçue par les parents qui en tiennent compte. Ils vont donc prioritairement parler français à leurs enfants (même s'ils le maîtrisent mal), quitte à leur apprendre le bambara ensuite. Le bambara devient en fait essentiellement la langue des conjoints.

#### • Le bambara langue nationale

La catégorisation du bambara comme étant la langue nationale du Mali est une donnée constante dans l'ensemble des discours recueillis. Elle ne correspond pas à une réalité institutionnelle (il y a au Mali une langue officielle : le français, et dix langues nationales parmi lesquelles le bambara). Elle est une représentation sociale. Elle me semble nourrie de deux expériences, l'une antérieure à la migration, l'autre postérieure : d'une part la position dominante du bambara au Mali, et surtout dans le sud dont sont originaires les locuteurs, d'autre part la confrontation, en France, avec un modèle national monolingue. Cette représentation a pu jouer en France en faveur de l'abandon des langues du sud (parfois qualifiée par leurs locuteurs de « dialectes »), et de l'adoption du bambara pour la communication entre compatriotes mais également au sein de la famille.

#### La figure de l'Autre : le Soninké

« Étudier les contacts langagiers revient nécessairement à porter attention aux représentations qu'ont les uns des autres les groupes en interaction, aux attentes, aux motifs, aux conflits, aux procédures et stratégies d'adaptation ou, au contraire, aux mécanismes de rejet, de résistance et de défense.[...] Les contacts entre cultures et langues différentes sont, en effet, largement fonction des représentations réciproques, des stéréotypes, des préjugés, soit de tout un côté subjectif et vécu [...] » (Windisch, 1989 : 179).

Le stéréotype concernant les Soninké en France me semble être une image qui cristallise un certain nombre de traits caractéristiques des représentations langagières.

Nous voudrions reprendre ici les analyses de J. Brès concernant le stéréotype. La stéréotypisation de l'autre est un phénomène inhérent à la définition de l'identité de soi : « Pas plus qu'il n'y a de sens mais production de sens il n'y a d'identité (au sens où l'entendent, pour l'identité groupale ou ethnique, les diverses idéologisations des racines, voire des races) mais production incessante d'identité(s) selon la dialectique du même et de l'autre » (Bres, 1993 : 5).

Il propose la modélisation suivante :

#### Cécile Van Den Avenne

Soit A (groupe dominant) et B (groupe dominé).

A produit un stéréotype positif de lui même (A+) et négatif du groupe B (B-). B, parce que dominé, intègre la représentation négative de lui-même et la représentation positive du groupe A.

Nous essaierons d'appliquer cette modélisation à notre étude. Elle nous permettra de mieux mettre en lumière l'influence de la migration sur les représentations.

Il existe au Mali un stéréotype fort concernant les Soninké (Maraka en bambara) pour les gens originaires du sud. Le Maraka est un grand commerçant, fort riche, qui le montre (en ayant notamment plusieurs femmes) et qui très organisé (il fait partie d'un réseau dense). Les Bamakois notamment ont à l'égard des Maraka un sentiment de mépris mêlé d'envie.

Soit la schématisation suivante (nous n'observons que le point de vue bambara) :

Ce stéréotype est réactivé en France et joue un rôle dans la construction des représentations sociales des Maliens non soninké.

En effet, en France circule un stéréotype de l'immigré malien clandestin (depuis la diffusion dans les médias de cette catégorie à travers les affaires des « Maliens de Vincennes » et des « Sans Papiers de l'église Saint Bernard », arrivé en France grâce à un réseau de cousins, ayant une tendance au regroupement communautaire, analphabète, polygame.

Soit la schématisation suivante (nous n'observons que le point de vue français) :

Les migrants maliens non soninké vont s'opposer à l'image uniforme et négative que leur renvoie la société française. Deux catégories de Maliens vont donc se dégager dans la migration : les Soninkés et les autres. Et les autres se distinguent notamment par des pratiques linguistiques différentes.

Les migrants maliens bambarophones considèrent que les enfants des Soninké maîtrisent mieux leur langue d'origine que leurs enfants à eux ne maîtrisent le bambara. Ils expliquent ce phénomène par le fait que les femmes soninké sont analphabètes, ne travaillent pas en dehors mais restent à la maison et donc ne maîtrisent pas le français. Ainsi, même si, du moins dans l'entretien, les locuteurs semblent parfois manifester du regret, voire de la culpabilité, parce que leurs enfants ne parlent pas leur langue, cette pratique de la langue d'origine en fait n'est pas valorisée puisqu'elle est liée à l'analphabétisme et la non-intégration des mères soninké.

Cette représentation négative de la pratique de la langue d'origine par les enfants va exactement dans le même sens que la représentation véhiculée par l'école et on peut considérer que cette réactivation du stéréotype du Soninké est une adaptation à un nouveau contexte social et culturel d'une représentation sociale antérieure à la migration. Par ailleurs, les Soninké ne pratiquent pas le bambara, qui est considéré comme la langue nationale. De là à penser qu'ils sont de mauvais Maliens voire pas vraiment Maliens (ce que confirme leur comportement communautariste « ethnique » dans la migration), il n'y a pas loin.

On peut proposer la schématisation suivante :

Nous avons affaire à une réinterprétation de la typification des Soninkés par les Bambara qui prend en compte la typification des Maliens par les Français. Elle ne peut qu'avoir une forte influence sur les pratiques.

Le plurilinguisme n'est pas vécu comme un problème au Mali, de part une « culture de la langue » qui intégre parfaitement ce plurilinguisme. La migration de Maliens en France nous donne à voir la confrontation de deux « cultures de la langue » différentes et la modification que cela entraîne dans le système de représentations langagières des migrants, modifications

qui se définissent en terme d'articulation, de recherche d'un sens nouveau. Notre approche tente de montrer le dynamisme du phénomène de contact de langues, dynamisme qui ne s'exprime pas forcément toujours en termes de conflits, insécurité, dont la problématique relève d'une perspective bipolaire de ce phénomène... La piste que nous avons choisi de suivre cherche à découvrir les aménagements de sens. Cette étude essayait de poser quelques jalons.

## Bibliographie

BERTAUX, D. (1997), Les récits de vie, Nathan Université.

BRANCA-ROSOFF, S. (1996), Les imaginaires des langues, in Boyer H. Sociolinguistique: territoire et objets, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

BRES, J. (1993), Récit oral et production d'identité sociale, Langue et Praxis, Montpellier.

DEPREZ, C. (1994), Les enfants bilingues : langue et famille, Didier.

FERRAROTTI, F. (1990), Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales, Paris, Méridiens Klincksieck.

Franceschini, R., Oesch-serra, C. et Py, B. (1989-1990), Contacts de langue en Suisse: Ruptures et reconstructions discursives du sens en situation de migration, in *Langage et société*, 50.

GUIMELLI, C. (dir.) (1994), Structures et transformations des représentations sociales, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

MAURER, B. (1998), De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques? in Canut, C. (éd.), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

PLATIEL, S. (1988), Les langues d'Afrique Noire en France : des langues de culture face à une langue de communication, in Vermes, G., *Vingt-cinq communautés linguistiques de France*, t. 2, Paris, L'Harmattan.

REY, V., VAN DEN AVENNE, C. (1998), Langue et identité en situation migratoire : identité linguistique, identité ethnique. À chacun son bambara, in *Clio en Afrique-L'histoire africaine en langue française*, 4 (http://www.up. univ-mrs. fr/~wclio-af/).



# **Atelier: Contacts de langues**

Politiques linguistiques et urbanité : le cas du Gabon

Auguste Moussirou-Mouyama

Le thème des Deuxièmes journées scientifiques du réseau sociolinguistique et dynamique des langues de l'AUPELF-UREF nous place dans les trois pôles fondateurs de la recherche urbaine dans le domaine français (géographie humaine, sociologie et statistique sociale) (Montigny, 1992:19); en même temps, ce thème permet de resituer la dynamique des langues au sein de l'espace francophone, pour aller plus loin dans les valeurs d'échange, de partage, de citoyenneté et d'humanisme qui constituent l'essentiel des fondements du mouvement francophone.

Il s'agit bien d'espace et la coexistence des langues en francophonie n'a de sens que parce que cet espace de signes est socialement structuré, aux antipodes donc d'un mouvement naturel sans prise avec l'Histoire.

C'est pour cette raison que nous avons pris la ville comme lieu symbolique pour dessiner les enjeux de l'aménagement des contacts de langues dans l'espace francophone.

La ville s'oppose au monde rural en ce qu'elle « représente une forme élémentaire, première d'un espace social structuré en tant que tel. L'espace rural est, certes, un espace social, structuré (...) mais cet espace social est confronté à un réel dont l'origine n'est pas sociale, n'est pas institutionnelle, mais tient à ce que l'on est convenu d'appeler la nature. L'espace rural est un espace dans lequel la socialité est le confronté aux contraintes et aux lois de la nature, qui sont des lois de l'ordre du réel. L'espace rural est borné, limité, par des dimension réelles de la nature, tandis que l'espace urbain trouve ses limites et son réel dans une structure déjà d'ordre social » (Lamizet, 1992 : 288).

La question linguistique permet d'illustrer cette donnée originaire de la ville qui consacre ainsi son caractère fondamentalement politique.

Faire une « approche macrosociolinguistique » de « la coexistence des langues dans l'espace francophone », c'est se situer d'emblée sur un terrain politique; et que nous enseignent les sciences sociales si ce n'est que la politique est, des mots de P. Dolle dans Fureurs de ville, « l'art de vivre ensemble et libre dans la ville ».

La géographie humaine du Gabon et les statistiques sociales que l'on peut en tirer nous permettent d'esquisser les lignes d'une politique linguistique que l'espace urbain trace, même si ces dynamiques d'échange et d'altérité tardent à être prises en charge par les décideurs politiques.

#### L'état des lieux : les données initiales des déséquilibres sociolinguistiques

Le Recensement général de la population et de l'habitat effectué du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 1993 a fourni, de l'avis général des spécialités, des données démographique fiables, longtemps après le premier Recensement général de 1960 – les résultats de 1970 et 1980 étant sujets à caution. La population du Gabon est donc évaluée à 1 014 976 habitants répartis ainsi par province, milieu selon les grands groupes d'âge et de sexe (population des institutions comprise) dans le tableau<sup>1</sup> qui suit :

<sup>1.</sup> Tous nos tableaux sont extraits des Principaux résultats publiés par le Bureau Central du Recensement du Ministère Gabonais de Planification et de l'Aménagement du Territoire (1993).

# Auguste Moussirou-Mouyama

Tableau 1. Résidents par province, milieu selon les grands groupes d'âge et de sexe<sup>2</sup>

PROVINCE	-15	ANS	15 – 49	9 ANS	50 ANS I	ET PLUS	1	TOUS AGES	3
ET MILIEU	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
ESTUAIRE									
Urbain	85 778	89 059	120 841	110 054	11 406	10 812	218 025	209 925	427 950
Rural	6 285	5 924	7 276	7 142	3 764	4 846	17 325	17 912	35 237
Total	92 063	94 983	128 117	117 196	15 170	15 658	235 350	227 837	463 187
HAUT-OG									
Urbain	17 821	17 837	15 652	16 926	3 663	4 479	37 136	39 242	76 378
Rural	5 939	5 767	4 318	5 117	2 863	3 889	13 120	14 803	27 923
Total	23 760	23 634	19 970	22 043	6 526	8 368	50 256	54 045	104 301
MOYEN-OG								•	_
Urbain	3 913	3 921	3 722	3 846	1 496	1 828	9 131	9 595	18 726
Rural	4 404	4 316	4 511	4 443	2 624	3 292	11 539	12 051	23 590
Total	8 317	8 237	8 233	8 289	4 120	5 120	20 670	21 646	42 316
NGOUNIE			-				-	,	
Urbain	7 875	7 871	7 200	7 898	2 720	3 956	17 795	19 725	37 520
Rural	7 592	7 395	6 246	7 515	4 724	6 789	18 562	21 699	40 261
Total	15 467	15 266	13 446	15 413	7 444	10 745	36 357	41 424	77 781
NYANGA						-		•	
Urbain	4 783	4 651	3 977	4 810	1 417	2 177	10 177	11 638	21 815
Rural	3 367	3 193	2 711	3 337	2 022	2 985	8 100	9 515	17 615
Total	8 150	7 844	6 688	8 147	3 439	5 162	18 277	21 153	39 430
OG -IVINDO	)		-						
Urbain	4 028	3 986	3 613	3 763	1 086	1 299	8 727	9 048	17 775
Rural	6 666	6 365	5 909	6 318	2 559	3 270	15 134	15 953	31 087
Total	10 694	10 351	9 522	10 081	3 645	4 569	23 861	25 001	48 862
OG -LOLO									
Urbain	4 145	4 207	3 505	3 787	1 522	2 213	9 172	10 207	19 379
Rural	4 885	4 837	3 958	4 203	2 924	3 729	11 767	12 769	24 536
Total	9 030	9 044	7 463	7 990	4 446	5 942	20 939	22 976	43 915
OG MARIT	IME						•		
Urbain	18 241	19 116	22 872	21 171	2 983	3 276	44 096	43 563	87 659
Rural	1 480	1 314	2 163	1 680	1 633	1 984	5 276	4 978	10 254
Total	19 721	20 430	25 035	22 851	4 616	5 260	49 372	48 541	97 913

### Politiques linguistiques et urbanité : le cas du Gabon

PROVINCE	-15	ANS	15 – 4	9 ANS	50 ANS F	ET PLUS	7	OUS AGE	S
ET MILIEU	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
WOLEU-NT	WOLEU-NTEM								
Urbain	7 368	7 270	8 083	8 229	1 912	2 232	17 363	17 713	35 094
Rural	12 581	11 980	9 649	11 133	7 109	9 725	29 339	32 838	62 177
Total	19 949	19 250	17 732	19 362	9 021	11 957	46 702	50 569	97 271
TOTAL								•	
Urbain	153 952	157 918	189 465	180 484	28 205	32 272	371 622	370 674	742 296
Rural	53 199	51 121	46 741	50 888	30 222	40 509	130 162	142 518	272 680
Total	207 151	209 039	236 206	231 372	58 427	72 781	501 784	513 192	1 014 976

Il apparaît que l'essentiel de la population gabonaise (73 %) vit en ville, Libreville et Port-Gentil regroupant près de la moitié de la population générale avec respectivement 419 596 et 79 225 habitants. Ce déséquilibre ville-village fait du plurilinguisme le trait dominant, ce qui n'est pas original mais qui nous permet de formuler l'hypothèse que c'est par la ville, comme laboratoire de transformation sociale, que l'on peut mieux saisir la dynamique des échanges et les enjeux citoyens de la modernité post-coloniale. Car à travers ce déséquilibre démographique, se jouent les rapports entre langues gabonaises, d'une part, et les enjeux entre communications « individuelles » et communications institutionnelles, d'autre part.

## *Le déséquilibre Ville (plurilinguisme) – Village (monolinguisme)*

L'opposition ville-village cache en réalité une situation linguistique complexe; elle ne peut pas se résumer à une simple opposition « plurilinguisme » vs « monolinguisme » dans la mesure où :

- une province (le Woleu Ntem, au Nord) apparaît seule (parmi les neuf provinces du Gabon) comme monolingue, si l'on ne tient compte que des langues du Gabon, alors qu'on y trouve deux villes (Oyem et Bitam), d'une part, et que ses zones rurales sont parmi les plus peuplées du Gabon, d'autre part;
- les nombreuses zones rurales à caractère mono-ethnique et donc généralement monolingues sont suffisamment ouvertes au mouvement des populations avoisinantes pour qu'elles comprennent d'autres langues que les leurs.

Le plurilinguisme dominant croise donc la résistance de l'enracinement culturel des populations, notamment dans la province du Woleu-Ntem et les zone rurales qui fonctionnent en outre comme refuges, en dernière instance, des exclus de la modernité urbaine (notamment délinquants, chômeurs, retraités des administrations, fonctionnaires actifs vivant la crise économique en ville).

#### La bipôlarité ethno-linguistique nationale

Le Gabon vit une bipôlarité objective entre, d'une part, deux groupes ethniques rassemblant près de la moitié de la population, et, d'autre part, l'autre moitié donc conduite à se positionner par rapport à l'un des deux groupes démographiquement dominants.

La répartition des résidents des ménages ordinaires par groupe ethnique selon la province de résidence donne les résultats suivants : (....?).<sup>3</sup>

<sup>2.</sup> Population des institutions comprise.

<sup>3.</sup> Toutes les données n'ont pas pu être récupérées sur la disquette fournie à la coordination.

#### Auguste Moussirou-Mouyama

Selon les données du Bureau Central du Recensement, « l'Estuaire est la seule province où plus de deux grands groupes ethniques d'importance cohabitent; dans les autres, la presque totalité de la population se regroupent en deux grands groupes ethniques » <sup>4</sup>. La bipôlarité ethno-linguistique se confirme donc :

- les groupe dits « Mbede-teke » et « Nzabi-Duma » dominent l'autre moitié;
- deux grands groupes ethno-linguistiques dominent l'expression endophone dans chaque province, à l'exception de l'Estuaire.

Face à une telle configuration, on ne peut pas parler d'équilibre dans la mesure où ces regroupements cachent une diversité de langues avec des variétés dialectales sur lesquelles/avec lesquelles s'appuient/jouent les acteurs politiques au centre de l'impulsion nécessaire à un véritable aménagement linguistique. C'est dans ce contexte que la langue française, langue officielle du Gabon, apparaît aussi comme langue de la neutralité.

### Le déséquilibre sociolinguistique institutionnel favorable au français

Le plurilinguisme originaire fait place à un monolinguisme, artificiel donc, quand on se situe au niveau des communications institutionnelles : le français demeure la langue de l'école, de l'administration, en somme de l'avoir, du pouvoir et du savoir.

L'immigration et l'urbanisation mais aussi la jeunesse de la population (à 41 % de moins de quinze ans) accentuent cette place privilégiée du français. Le tableau des résidents étrangers selon les principales nationalités se présente ainsi : (...).<sup>5</sup>

L'importance des pays francophones qui nourrissent l'immigration au Gabon (France et anciennes colonies françaises) consolide la position du français. Cependant deux langues européennes marquent de manière significative leur présence au Gabon :

- l'espagnol, grâce à la forte immigration en provenance de Guinée Équatoriale (30 641 ressortissants);
- l'anglais par la communauté nigériane (9 098 ressortissants) et le récent mouvement d'immigration en provenance du Ghana qui constitue l'essentiel de ce qui est rassemblé sous l'indication « autre Afrique », indication qui masque donc la réalité d'une présence anglophone significative.

L'arabe demeure une langue aussi marginale que les « minorités » linguistiques du pays malgré une poussée de l'islam en une présence mauritanienne dans le commerce. Quant au portugais, il est essentiellement parlé par les communautés de Sao Tonic et principe, d'immigration récente. Le fait urbain et l'immigration modifient donc profondément le paysage linguistique gabonais marqué initialement par un bilinguisme social inégalitaire favorable au français. En somme, c'est la ville qui joue le rôle de laboratoire de transformation sociale des déséquilibres initiaux puisque Libreville, Port-Gentil et les exploitations agricoles du nord (villes de Bitam et d'Oyem) ou minières du sud-est (villes de Franceville, Moanda, Mounana et Bakoumba) restent les principaux foyers d'immigration.

# La transformation sociale des déséquilibres linguistiques initiaux par la ville

Si la ville apparaît comme un laboratoire sociolinguistique, c'est parce qu'elle « n'est ni une question démographique (un quantum d'habitants réunis), ni une question spatiale (un quantum de territoire occupé, investi, aménagé) » (Dolle, 1990 : 12). Les données démographiques qui viennent d'être présentées ne sont que les résultats d'une dynamique d'échange entre sujets parlants à l'intérieur d'une structure fondamentalement sociale : « les villes naissent quand elles font d'un site un événement, d'une géographie une histoire » (Dolle, *ibid*.).

<sup>4.</sup> Bureau Central du Recensement, Principaux Résultats, 18.

<sup>5.</sup> Toutes les données n'ont pas pu être récupérées sur la disquette fournie à la coordination.

La convergence de divers groupes linguistiques vers les centres urbains fait de la ville un microcosme, comme on peut s'en convaincre par le tableau suivant qui donne la répartition ethnique des chefs de ménages gabonais à Libreville : (...).<sup>6</sup>

On le voit, les principaux groupes linguistiques se croisent et le métissage linguistique « endogène » est en œuvre. S'estompent ainsi les risques politiques de divisions ethno-linguistiques, les communautés originaires s'ouvrant à la citoyenneté par le partage du fait urbain qui accentue notamment la découverte de l'Autre.

En effet, outre « l'existence, dans la configuration même de la ville et de sa spatialité, de lieux de rencontre, de communication et d'échange » (Lamizet, 1992 : 278), la ville apparaît comme un lieu de déploiement de la parole qui est inséparable de l'Altérité, l'espace « par excellence (...) dans lequel je rencontre l'autre » (Lamizet, *ibid.*)...«La ville, écrit Bernard Lamizet, est le lieu de l'autre, et, par conséquent, le lieu dans lequel s'instaurent des relations de communication. En effet, la ville, qu'il s'agisse de sa dimension d'habitation ou de sa dimension de travail, met en relation des hommes et des femmes qui, entre eux, n'ont pas de rapport de famille, n'ont pas de rapports naturels, de filiation ou d'union, qui structurent les rapports sociaux dans l'espace rural. La ville est l'espace dans lequel les rapports sociaux n'ont ni d'explications ni de conséquences dans la nature. (...) car la ville ignore, refoule, la naturalité des liens. C'est la raison pour laquelle, conclut Bernard Lamizet, la culture urbaine ne saurait structurer les identités sociales que sur la base de rapports politiquement significatifs » (Lamize, *ibid*).

Les craintes d'une déchirure du « tissu national » exprimées pars les acteurs politiques en même temps que leur exploitation « moyennageuse » des réalités ethnolinguistiques ou la condamnation idéologique du français apparaissent comme « ringardes » au regard des dynamiques urbaines en matière d'échange verbal :

- des gabonais parlent des langues africaines et certaines langues étrangères comme le bambara ont une présence marquée en ville alors que des langues autochtones sont en situation de minoration totale;
  - de jeunes gabonais ont le français comme langue de première acquisition;
- des langues gabonaises s'imposent comme langues de communication entre individus d'origines linguistiques différentes;
- le dynamisme des communautés hispanophone et anglophone impose peu à peu l'espagnol et l'anglais dans le paysage linguistique gabonais;
  - etc

Ces phénomènes sociolinguistiques sont peu connus scientifiquement; le Laboratoire des Sciences de l'Homme et de la Dynamique du Langage (LASCIDYL) de l'École Normale Supérieure de Libreville et l'Institut d'Études Créoles et Francophones de l'Université d'Aix-Marseille viennent de lancer un programme de recherche en sociolinguistique urbaine qui devrait donner ses premiers résultats en novembre 1998. Nous ne pouvons donc donner, en l'état actuel de la recherche, que quelques pistes pour la définition d'une politique linguistique qui tienne compte des données sociolinguistiques recueillies sur le terrain et en prise avec les enjeux de la société.

## Propositions de politique linguistique

L'approche, de « la coexistence des langues », proposé par les *Deuxièmes journées scienti*fiques du Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues se situant au macro-niveau, nos propositions de politique linguistique visent plus un aménagement de statut que de corpus.

<sup>6.</sup> Toutes les données n'ont pas pu être récupérées sur la disquette fournie à la coordination.

#### Auguste Moussirou-Mouyama

Il est bien évident qu'on ne parviendra pas à une connaissance précise des langues en présence au Gabon et de leurs interactions sans un élargissement et un approfondissement du corpus de descriptions linguistiques. On ne peut cependant pas se contenter des prises de position idéologiques en faveur des langues nationales ou face au fait francophone alors que la réalité sociolinguistique observable est déjà politiquement significative. Aussi, esquissonsnous:

- une « mise en abîme » du français pour permettre son approche sereine et, aussi paradoxal que cela paraisse, lui donner une vitalité politique face à l'anglophonie galopante et sousterraine dans la sous-région;
- une reconnaissance juridique formelle des langues gabonaises et un appui institutionnel significatif à la recherche en science du langage ou de la Cognition, de manière générale.

#### Europhonie contre Francophonie: l'éloge de la « Francopoliphonie »

Il peut paraître peu décent de proposer une « mise en abîme » de la Francophonie au cours d'une rencontre francophone mais des trois termes « francophonie », « cacophonie » et « francopolyphonie » dont a coutume de parler R. Chaudenson, le dernier correspond le mieux à la réalité.

À l'appui de cette « mise en abîme », nous ferons mention d'une récente étude de prospective menée au Gabon par une ONG africaine (Futur Africain) et le ministère gabonais de la Planification et de l'Aménagement du territoire (et dénommée *Gabon 2025*) qui a révélé, au bout d'une enquête approfondie à l'échelle nationale, que pour les gabonais, la position de la France était « l'obstacle n° 1 » à leur épanouissement matériel et politique. Cela se traduit par une forte revendication identitaire dans le discours politique et tous les mouvements de réforme de la société, comme en témoigne la récurrence du thème des langues et de la culture nationales au cours des États généraux tant du baccalauréat que de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique tenus en 1998.

La langue française subit donc, au Gabon, les effets pervers d'une présence politique et économique forte alors que son enracinement dans l'univers symbolique du pays la rend incontournable. L'élévation de la pratique du français dans un mouvement europhone permet d'œuvrer pour un bilinguisme en phase avec l'engagement européen de la France, d'une part, et la volonté, chaque fois affirmée par les africains, d'une ouverture au monde, d'autre part.

Il ne sert à rien d'ignorer la place de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand ou, pire, de lutter contre l'hégémonie de l'anglais alors que la langue française est elle-même dans une position hégémonique au Gabon, particulièrement.

Le développement du bilinguisme à l'école (du primaire à l'université) garantit au français une place privilégiée indéniable de LV1 (déjà effective) mais élèvera la conscience linguistique des gabonais qui vivrait une guerre « naturelle » des langues de grande diffusion internationale, au lieu de l'admiration béate de la langue de l'ancien colonisateur ou de sa condamnation idéologique systématique, au mépris des réalités sociolinguistiques.

Il peut paraître chimérique d'opposer le désert démographique gabonais (francophone) aux géants nigérian ou sud-africain (anglophones). Mais la position stratégique du Gabon et sa relative stabilité politique dans la sous-région lui donne des atouts dans la défense et l'illustration de la langue française, atouts qui sont de peu de poids si le français ne se défait pas, dans la conscience des gabonais, de ses oripeaux idéologiques. Les enjeux d'un tel réaménagement de statut sont énormes pour la paix et le développement de la citoyenneté au Gabon et dans la sous-région. Leur présentation dépasse le cadre de ces journées scientifiques.

## Les interventions institutionnelles formelles

Les actes institutionnels concrets que l'on peut attendre d'une politique linguistique gabonaise sont essentiellement de trois ordres : pédagogique, financier et juridique.

## · Axe pédagogique

Une révision radicale du système éducatif est nécessaire pour notamment répondre à l'exigence républicaine d'égalité des chances et à l'urgence éthique et humanitaire d'un libre accès à la connaissance et à la modernité. Il s'agit notamment de sortir du concept flou de langue seconde en matière d'enseignement pour clarifier la situation de la langue d'enseignement au Gabon qui est à la fois langue étrangère et langue maternelle.

À partir d'une telle distinction des pédagogies appropriées doivent être mises en place :

- pour un enseignement/apprentissage du français adapté à la situation sociolinguistique du Gabon;
- pour une introduction raisonnée et non passionnelle des langues gabonaises qui ne peuvent pas être enseignées/apprises de la même manière par les enfants n'ayant pas la même langue de première acquisition;
- pour la mise en concurrence des langues étrangères occidentales afin de garantir au Gabon une compétitivité que ne peut lui assurer l'hégémonie du français.

### • Appui français à la Recherche

Un tel réaménagement doit se faire sur des bases objectives. La Recherche doit ainsi servir de « garde-fou » aux excitations idéologiques et politiques. La Cognition et la Dynamique des langues devraient constituer les axes majeurs bénéficiaires du soutien financier nécessaire à la définition et à la mise en place d'une politique linguistique ambitieuse, indépendante et moderne.

#### Actions juridiques

L'appellation « langues nationales » prendra tout son sens par des actes juridiques concrets. Le statut de langue nationale est de l'ordre de la « coutume », l'habitude s'étant installée sans une réelle implication politique. Il ne s'agit pas de développer un discours politique mais de légiférer, c'est-à-dire gérer la complexité de la situation sociolinguistique :

- pour expliciter les pratiques linguistiques en œuvre dans l'enseignement et introduire formellement les langues nationales;
  - pour défendre les « minorités linguistiques »;
  - pour reconnaître la place de toutes les langues en présence dans la structure d'échange;
- pour inscrire dans les budgets de l'État les financements que va nécessiter la politique d'aménagement linguistique ici esquissée.

#### Conclusion

L'approche macrosociolinguistique faite ici de la coexistence des langues au Gabon est partie des données démographiques pour en faire des signes au service d'une vision politique de la Francophonie. C'est en s'assumant comme projet politique que la Francophonie peut avoir du sens et défendre valablement ses valeurs, d'échange, de partage, de citoyenneté, en somme : son « enjeu de civilisation ».

#### **Bibliographie**

CHAUDENSON, R. (1998), Vers une révolution francophone? Paris, l'Harmattan.

DOLLE, J.-P. (1990), Fureurs de la ville, Paris, Grasset.

LAMIZET, B. (1992), Les lieux de la communication, Liège, Pierre Mardaga.

MINISTÈRE GABONAIS DE LA PLANIFICATION, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (déc. 1992), Libreville. Dénombrement de la population (Tableau par quartier), tomes 1 et 2. Libreville.

# Auguste Moussirou-Mouyama

MINISTÈRE GABONAIS DE LA PLANIFICATION, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (juil. 1993), *Principaux Résultats du IVe Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Libreville.

MONTIGNY, G. (1992), De la ville à l'urbanisation. Essai sur la genèse des études urbaines française en géographie, sociologie, et statistique sociale, Paris, l'Harmattan.

ORTROWETSKY, S. (éd) (1996), Sociologues en ville, Paris, l'Harmattan.

# Atelier: Contacts de langues

# Rapport final de synthèse

Louis-Jean Calvet

#### Chers amis,

Le rapport de synthèse est un genre un peu convenu et qui tourne le plus souvent à l'autocongratulation. Je vais tenter ce matin d'éviter cet écueil, en faisant un résumé non pas de ce qui s'est dit durant ces trois jours, mais de ce qui a circule, de façon parfois implicite ou souterraine. Je me suis pour cela fondé sur les notes qui m'ont été données par les rapporteurs ou les secrétaires d'ateliers, que je remercie, et sur les discussions que j'ai pu avoir avec un certain nombre d'entre vous et si je suis évidemment partiel, je vais m'efforcer de ne pas être partial.

Commençons, si vous le permettez, par un bref retour en arrière. Le 18 décembre 1995, à Dakar, lors de la clôture de nos précédentes Journées scientifiques, je me trouvais face à vous dans la même fonction qu'aujourd'hui, et j'avais souligné trois faits qui semblaient se dégager de nos débats, trois thèmes que nous n'avions pas prévus puisque nos rencontres portaient sur les politiques linguistiques, mais trois thèmes qui avaient couru à travers différents ateliers :

- l'ambivalence fondamentale de nos rapports au français, aux langues africaines et à l'arabe, d'une part;
- d'autre part la nécessité de redéfinir les normes du français, en particulier les normes endogènes
- et enfin la place importante que la notion de représentations avait prise dans nos discussions.

Nous voici trois ans plus tard. Le thème des Journées scientifiques qui s'achèvent ce matin, La coexistence des langues dans l'espace francophone, se situait dans le droit fil des textes du sommet de Dakar, celui des chefs d'États francophones, en 1989, textes qui définissaient la francophonie non plus comme l'ensemble des pays ayant en commun le français mais comme un espace d'échange et de dialogue entre langues et cultures. Quant au sous-titre de ces Journées, approche macrociolinguistique, il a suscité un débat que nous n'avions pas vraiment prévu et qui s'est d'abord manifesté dans le premier atelier portant sur l'Afrique Noire, où les échanges ont surtout porté sur l'articulation macro/micro. Nécessité d'une part des approches microsociolinguistiques afin de mieux rendre compte de la dynamique des phénomènes comme les codes mixtes, remise en question des « frontières », des catégorisations pré-établies (qu'est-ce qu'une langue, à quel moment change-t-on de langue, à partir de quand une langue n'est-elle plus elle-même?), la variation en fonction des contextes interpersonnels, etc. Et d'autre part, au niveau macro, nécessité sur le plan méthodologique de combiner l'observation et le questionnaire afin de remettre les déclarations à la place qui doit être la leur, celle d'images que les enquêtés donnent de leurs pratiques.

Ce débat méthodologique, qui semble s'être conclu de façon consensuelle par la nécessité d'une articulation entre ces deux approches, macro et micro, ne constitue certes pas une révolution. Mais bien des études concrètes présentées à nos Journées ont tenté cette articulation, ou cette dialectalisation, et sans doute avons-nous la l'un des axes de nos recherches futures.

Une autre thématique est apparue au long des ateliers, celle des représentations, déjà présentes à Dakar il y a trois ans. J'ai dit thématique et tout le problème auquel nous sommes confrontés est peut-être de savoir comment dépasser ce stade de la thématique pour en venir à

#### Louis-Jean Calvet

une réelle problématique. Nous nous trouvons sans doute actuellement à un tournant de la recherche linguistique, de vieilles idées scientifiques reçues sont mises en question, des syntagmes variés et pas toujours bien définis comme attitudes, imaginaire, représentations, sentiments linguistiques, etc. apparaissent sous différentes plumes. Certains hésitent encore, d'autres, et je suis de ceux-là, pensent que représentations et pratiques pourraient constituer dans leurs relations de régulation et de production l'objet de notre science. Mais il reste que tout ceci ne constitue pas encore une problématique définie, unifiée, définitivement scientifique, et c'est peut-être là que nous aurons, dans l'avenir, le plus à faire. À propos des situations africaines, certains d'entre vous ont évoqué les attitudes ambiguës face aux formes mixtes, à la fois valorisées et critiquées, les attitudes face au français, que l'on veut conserver dans sa forme standard hexagonale ou s'approprier, les attitudes face aux langues africaines, connotant à la fois l'archaïsme (face au français qui représenterait la modernité) et l'identité (face au français qui représenterait alors l'altérité). Et cette question identitaire est au centre de la coexistence des langues que postulait le titre de nos rencontres. L'atelier consacré à l'Amérique du Nord s'est penché sur ces questions : comment se déterminer face aux diverses identités possibles des francophones du Canada, successivement canadiens français, puis québécois que l'on différencie alors des franco-ontariens, ou encore tout simplement aujourd'hui francophones, sous la poussée des nouveaux francophones issus de l'immigration qui n'ont que faire de ce passé et de ces différenciations. Les mots ici ne sont pas de simples étiquettes, ils pèsent d'un poids certain et posent une question centrale : Quelles langues pour quelles identités ? Ainsi s'est-on demandé dans le second atelier consacré à l'Afrique si le Français s'inscrivait dans le patrimoine linguistique des pays africains, si cette inscription s'accompagnait de modalités particulières d'usage, de transmission, d'appropriation et de représentations.

Le conflit de normes qui apparaît un peu partout en filigrane et auquel, par parenthèses, est consacré le prochain ouvrage de la collection langues et développements (Une ou des normes?), génère en Afrique comme en Europe (en particulier en Belgique) et en Amérique du Nord ce que l'on a appelé de l'insécurité linguistique. Cette insécurité linguistique, M.-L. Moreau nous a montré qu'elle était le produit d'une soumission à la norme française, mais qu'en même temps elle nous ramenait à l'ambivalence évoquée plus haut. On considère certes l'usage de France comme la norme, mais on se moque en même temps de ceux qui imitent l'usage des Français; le bon français est celui des Français, mais il ne faut pas parler comme les Français. Cette double contrainte, comme disent les psychologues, a amené M.-L. Moreau à évoquer brièvement Haugen et la schizoglossie, sur laquelle je voudrais m'étendre un peu plus. Le terme est emprunté à un article peu connu et rarement cité d'E. Haugen, « Schizoglossia and the Linguistic Norm ». II s'agissait d'une intervention dans un colloque sur le bilinguisme, en 1962, dans laquelle Haugen présentait non sans humour les symptômes d'une maladie du locuteur exposé à plus d'une variété de sa langue; mal au diaphragme et aux cordes vocales, insécurité générale, intérêt porté plus à la forme qu'à la substance des langues. Et dans des cas extrêmes, poursuivait-il, le schizoglosse peut devenir linguiste professionnel, tout comme les schizophrènes deviennent psychanalystes, afin d'étudier chez les autres les symptômes de leur propre mal... Tous dans cette salle nous serions donc, pour Haugen, schizoglosses... Cette maladie, endémique aux États-Unis selon lui, est là-bas le produit des conflits de normes. Et il est vrai que la langue anglaise vit dans un univers normatif qui explique par exemple la pièce de B Shaw, Pygmalion, et la comédie musicale qu'on en a tirée, My fair Lady: point de salut à qui ne domine pas les /h/ aspirés, mépris pour ceux qui ne respectent pas la prononciation considérée comme prestigieuse, etc. Quels effets les conflits de normes vont-ils générer dans l'espace francophone? Nous avons, là aussi, un axe possible pour nos futures recherches.

S'il y a une coexistence des langues, comme l'annonçait notre thème, il y a donc également une coexistence des normes. A. Boukous a parlé d'une francophonie à *double face*, d'un Janus francophone, mais à travers les différentes contributions et les discussions qui les ont suivies apparaît également une double norme et, si vous me permettez cette référence littéraire, une

## Rapport final de synthèse

double inconstance : le français standard, venu de France, et le standard local, celui des élites urbaines, mènent une sorte de danse, de valse-hésitation dont le titre pourrait être, pour citer S. Gainsbourg, *Je t'aime moi non plus*. Car les pratiques linguistiques sont un lieu où s'inscrivent les pulsions identitaires, et nous assistons à une lente émergence de normes endogènes qui fait que l'on peut aujourd'hui parler du français de Dakar, d'Abidjan, de Brazzaville ou de Niamey, d'une appropriation qui témoigne selon les cas de la sénégalité, de l'ivoirité, de la congolité ou de la nigérialité... Mais, en même temps, certaines voix, c'est-à-dire certaines représentations, s'élèvent contre ce qui serait un français au rabais, un petit nègre en quelque sorte, et réclament le droit au français de France.

Cette opposition, ou cette complémentarité, entre l'endogène et l'exogène, a également été évoquée dans le cadre des discussions sur l'enseignement du français en francophonie :

- Doit-on privilégier un contenu culturel exogène ou endogène?
- ~ Comment gérer le divorce entre l'école et le milieu?
- Quelle place réserver aux pratiques langagières locales?

Elle a aussi été évoquée dans l'atelier consacré à l'Amérique du Nord. Les recommandations ne manquent pas, elles sont parfois contradictoires, mais l'idée la plus intéressante est peutêtre celle d'A. Valdman qui, parlant de l'enseignement du français standard en Louisiane, a évoqué une possible greffe du cajun sur ce français par le biais de récits d'anciens, ou, de façon plus large, par l'utilisation de la tradition orale locale. Dans l'atelier Amérique du Nord on a également évoqué la nécessaire cohabitation du vernaculaire et du standard à l'école, notamment par la participation active de la famille et de la communauté immédiate au projet éducatif.

Cette possibilité, envisageable au Québec, en Louisiane, en Belgique, ne l'est guère en Afrique ou au Maghreb, pour des raisons évidentes : le vernaculaire n'est pas, ici, génétiquement lié au standard scolaire. Sur le plan théorique, nous pourrions dire que nous avons d'un côté une diglossie première manière, type Ferguson (1959), et de l'autre une diglossie revisitée par Fishman. Et sur le plan humain, nous assistons ici ou là à des inquiétudes identitaires, à la crainte d'une perte d'âme à travers la disparition de langues locales. Et c'est peut-être cette inquiétude qu'il fallait entendre dans la conférence de T. Tchitchil. Vous avez remarqué que les quatre conférences que nous vous avions proposées étaient organisées selon un principe géographique : le Maroc, l'Europe, l'Afrique noire et l'Amérique du Nord. Chaque conférencier, bien sûr, était libre dans ce cadre de développer ses idées comme il l'entendait, mais ils ont, sur des modes divers, tous les quatre traité de cette coexistence qui faisait notre thème.

La « coexistence » a été évoquée dès la première conférence, celle l'A. Boukous, qui a présenté la situation marocaine comme un ensemble tripolaire, constitue par deux pô les endogènes, l'arabe et le berbère, et un pôle exogène le français. À l'heure où, en France, pour des raisons qui n'ont aucun rapport avec la linguistique, le sociologue P. Bourdieu est au centre d'une vaste polémique, je ne peux pas ne pas évoquer les notions de marché linguistique et de langue légitime. La francophonie sociolinguistique, que je distingue de la francophonie géopolitique, est en effet constituée d'un certain nombre de marches sur lesquels les langues en présence ont des valeurs variées et mouvantes.

Dans cette bourse aux langues, la coexistence des langues est aussi une coexistence de légitimés contradictoires, les unes liées à une norme exogène, les autres à des normes endogènes, les autres enfin, comme dans le cas de l'arabe, à des facteurs religieux. Ces légitimités sont certes porteuses d'un problème identitaire, mais il convient sans doute d'analyser leur coexistence en termes d'autorégulation ou d'harmonisation plutôt que de conflit. Il est en effet en train de se passer en Afrique un phénomène intéressant, une appropriation du français débouchant sur des formes populaires, de type cryptique ou argotique, qui tendent à assurer une fonction identitaire. Notre collègue belge D. Govaerts, qui était à nos précédentes Journées scientifiques, explique dans une étude toute récente portant sur l'indoubil parlé dans une ville de l'ex Zaïre, Bukavu, que dans la coexistence entre classes sociales et ethnicité, la classe sociale

<sup>1.</sup> Conférence qui a suscité un débat houleux et que T. Tchitchi n'a pas souhaité publier.

#### Louis-Jean Calvet

détermine par exemple le quartier dans lequel une personne habite, le bar où elle va boire sa bière quotidienne, tandis que l'ethnicité détermine avec qui elle va boire cette bière et quelle langue elle utilise<sup>2</sup>. Or, dans cet équilibre entre différentes tensions, les formes mixtes du type indoubil sont pour lui non pas simplement des langues secrètes, des argots, mais aussi et peutêtre surtout des moyens de communication ethniquement neutres et socialement marqués qui, comme les langues véhiculaires urbaines, effacent les effets de la division ethnique. Ce que je dis ici de l'inboubil vaudrait également pour le nouchi d'Abidjan, pour d'autres formes qui ont été décrites à Bangui, à Ouadadougou ou ailleurs : ces formes jouent un rôle à la fois identitaire (elles servent de code aux jeunes urbains) et neutralisateur (elles transcendent les différences et les oppositions ethniques).

Pour finir, je voudrais vous proposer deux thèmes de réflexion.

Le premier vient d'une remarque qui a été faite hier soir, lors de notre réunion de comité de réseau, par l'un de ses membres. Il regrettait l'absence dans ces Journées scientifiques de communication portant sur les pays européens. Cette remarque m'a fait réfléchir et j'ai repris cette nuit la liste des textes qui ont été ici présentés. Si nous mettons de côté le cas particulier du Canada, qui a donné lieu à une bonne dizaine de textes, il n'y avait dans les 47 communications restantes que deux qui traitaient du nord, l'une consacrée aux migrants maliens à Marseille et l'autre au conflit entre français et néerlandais en Flandres, cette dernière étant en fait toute virtuelle puisque son auteur n'est pas venu et n'a pas envoyé son texte définitif. C'est-à-dire que les chercheurs du Sud semblent ne travailler que sur leurs propres situations et ne jamais étudier celles du Nord tandis que les chercheurs du Nord semblent ne travailler que sur le Sud. Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de sociolinguistes belges, suisses ou français travaillant sur les situations belges, suisses ou françaises, ils sont bien sur nombreux. Mais ils ne présentent pas le résultat de leurs recherches dans les instances francophones : M. Auzanneau a travaillé sur le Poitou et le Sénégal, elle a parlé ici du Sénégal, P. Singy a travaillé sur la Suisse, il a parlé ici du Niger, A. Queffelec est spécialiste d'ancien français, il a parlé ici de la Mauritanie, M. Rispail du Laos, etc. Nous avons donc l'impression que, lorsque l'on parle de coexistence ou de conflits de langues, la francophonie se résume au Canada et aux pays du sud, que la francophonie européenne est occultée, évitée... Je ne sais pas comment interpréter ce fait, et peut-être d'ailleurs me trompé-je, mais je ne le crois pas et je vous serais reconnaissant si vous pouviez, dans vos publications à venir, m'éclairer sur ce point.

Le second thème de réflexion que je voudrais vous proposer concerne le Maghreb. Ces Journées se sont tenues à Rabat, au Maroc, je suppose que vous vous en êtes rendu compte, et une quinzaine de communications concernant les pays arabophones ont été proposées, auxquelles il faut ajouter la séance informelle qui s'est tenue sur la recherche concernant les situations arabophones. Or, au moment de terminer ce rapport, il me semble que c'est sur ce thème que les choses ont le moins avancé. Il s'agit sans doute, je veux bien l'admettre, d'une impression personnelle, mais cela fait bientôt cinquante sept ans que je connais les pays arabophones, depuis ma naissance pour tout dire, cela fait trente ans que je fais un peu de linguistique à mes heures perdues, et j'ai le sentiment que nous tournons en rond à la fois dans l'analyse des rapports entre les langues parlées, arabe, berbère, français, dans l'analyse du continuum arabe, des rapports entre l'arabe standard, l'arabe médian et ce que l'on continue d'appeler les dialectes et dans l'analyse de l'intervention sur les situations. Les discussions sur les politiques d'arabisation par exemple ont été, selon les termes d'un rapporteur, longues et confuses. Je sais que ma remarque est un peu injuste, que beaucoup ont travaillé, réfléchi sur ce point, publiant d'ailleurs plus en anglais qu'en français, mais il demeure que le poids des représentations est ici très lourd, et qu'il bloque en partie l'analyse scientifique. Il demeure ainsi que la coexistence des langues est ici à la fois intra et interlinguistique, que le conflit ou la coexistence de

<sup>2.</sup> Goyvaerts, D. (1996), Kibalele: Form and function of a secret language in Bukavu (zaire), in Journal of Pragmatics, vol.25, 1, 140.

## Rapport final de synthèse

normes est important, et que tout cela configure la situation du chercheur. D. Morsly a noté voici près de dix ans que « la question linguistique est un des thèmes favoris de la conversation quotidienne des Algériens. Chacun s'autorise à parler du langage, s'érige en législateur de la langue³ ». Cette activité épilinguistique, qui n'est pas propre aux Algériens mais semble concerner un grand nombre d'arabophones, est intéressante en ce qu'elle est liée à la situation même de la langue arabe. La manière dont Ferguson la présentait, en termes de *diglossie*, est loin de rendre compte de la complexité des situations. Il figeait en fait autour de deux pôles, la « variété haute » (l'arabe classique) et la « variété basse » (l'arabe dialectal) un continuum dans lequel l'idéologie et la linguistique ont, séparément, inventé des langues, un continuum dont les extrêmes sont plus éloignés au Maghreb ou au Liban qu'en Jordanie ou en Syrie. Si j'étais linguiste et maghrébin, ce que je suis un peu d'ailleurs, je veux dire à la fois maghrébin et linguiste, c'est sur ce thème que je travaillerais. Peut-être vais-je le faire, sans aucun doute allez-vous le faire, et pour nous en donner le temps il est temps que je m'arrête, en vous remerciant de votre présence à ces Journées, de votre participation active, et de votre indulgence pour les problèmes que vous avez pu rencontrer à cause de défauts de notre organisation.

<sup>3.</sup> Morsly, D. (1990), Attitudes et représentations linguistiques, in La linguistique, vol. 3, 82.

#### Liste des auteurs

AFELI, Kossi A., Université du Bénin, Lomé, Togo

AUZANNEAU, Michelle, Université Paris V, Sorbonne, Paris, France

BABAULT, Sophie, Université de Rouen, France

BENZAKOUR, Fouzia, Université de Rabat, Maroc

BILLIEZ, Jacqueline, Université de Grenoble, Grenoble, France

BITJAA KODY, Zachée Denis, Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun

BOUCHARD, Pierre, Office de la langue française, Québec

BOUKOUS, Ahmed, Université Mohammed V, Rabat, Maroc

BRASSEUR, Patrice, Université d'Avignon, France

CALVET, Louis-Jean, Université de Provence, Aix-en-Provence, France

CANUT, Cécile, INALCO, CERBAM, Paris, France

CAUBET, Dominique, INALCO, CERBAM, Paris, France

CHAUDENSON, Robert, Institut d'Études Créoles et Francophones, Université de Provence, Aix-en-Provence, France

DIAGANA, Seydina Ousmane, Université René Descartes-Paris V, Paris, France

DREYFUS, Martine, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier, France

DUMONT, Pierre, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier, France

EL HIMER, Mahomed, Faculté des lettres et des sciences humaines, Beni Mellal, Maroc

FEUERVERGER, Grace, Oise, Université de Toronto, Canada

GALLIGANI, Stéphanie, Université Stendhal, Grenoble, France

HAIDAR, Raghda, Université René Descartes-Paris V, Sorbonne, Paris, France

HELMY, Ibrahim Amr, Université de Franche-Comté, Besançon, France

JUILLARD, Caroline, Département de linguistique générale et appliquée, Université René Descartes – Paris V. Paris. France

KADI, Latifa, Université d'Annaba, Annaba, Algérie

KAHLOUCHE, Rabah, Université de Tizi-Ouzou, UPRESA 6065, CNRS, Rouen, France

KOUCHA, Abdallah, Faculté des lettres Marrakech, Maroc

LABRIE, Normand, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, Université de Toronto, Toronto, Canada

LAROUSSI, Foued, Université de Rouen, France

LÊ VIÊT DUNG, Université de Danang, VietNam

LEBLANC, Benoît, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec

MAIGA, Hamidou, Université du Mali, Bamako, Mali

MILED, Mohamed, Faculté des Sciences Humaines et sociales de Tunis, Tunisie

MOISE, Claudine, Université d'Avignon, France

MOREAU, Marie-Louise, Université de Mons-Hainaut, Belgique

MORSLY, Dalila, Université d'Angers, Angers, France

MOUSSIROU-MOUYAMA, Auguste, École Normale Supérieure, Libreville, Gabon

MOUSSOURI, Evangélia, Université Stendhal, Grenoble, France

N'GUESSAN, Jérémie Kouadio, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'ivoire

NAPON, Abou, FLASHS, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

NYEMBWE, Ntita, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Roy, Sylvie, Université de Toronto, Toronto, Canada

SAMARIN, William-J., Université de Toronto, Toronto, Canada

SINGY, Pascal, Université de Lausanne, Lausanne, Suisse SPAETH, Valérie, Université Bar llan, Tel-Aviv, Israël TAYLOR, Jill, École pratique des hautes études, Sorbonne, Paris, France TIRVASSEN, Rada, Mauritius Institute of Education, Ile Maurice VALDMAN, Albert, Indiana University, USA VAN DEN AVENNE, Cécile, IECF, Université



CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER EN AOÛT 2000 SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE DE L'INDÉPENDANT - 53200 CHÂTEAU-GONTIER - FRANCE N° D'IMPRIMEUR : 000721

n° d'imprimeur : 000721 dépôt légal : 3° trimestre 2000

La collection *Universités francophones*, créée en 1988 à l'initiative de l'Agence universitaire de la Francophonie propose des ouvrages modernes répondant prioritairement aux besoins des étudiants et chercheurs francophones, et se compose de titres originaux paraissant régulièrement.

Leurs auteurs appartiennent conjointement aux pays du Sud et du Nord et rendent compte des résultats de recherches et des études récentes entreprises en français à travers le monde. Ils permettent à cette collection pluridisciplinaire de couvrir progressivement l'ensemble des enseignements universitaires en français.

Enfin, la vente, à un prix préférentiel, des ouvrages destinés aux pays du Sud tient compte des exigences économiques nationales et assure une diffusion adaptée aux pays francophones.

Ainsi, la collection *Universités francophones* constitue une bibliothèque universitaire de référence riche et complète répondant aux besoins de l'étudiant, du chercheur et du professionnel.

Prix: 180 FF

Prix préférentiel AUF: 60 FF (Afrique, Asie, Amérique du Sud, Haïti)

Diffusion France et Maghreb : Ellipses
Diffusion Canada : CEC

Diffusion autres pays : CEC

Code de diffusion Hachette : 59-6130-5

ISBN: 2-920021-90-7



